



Archives nationales du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/48-2001

ISBN 0-660-61699-8



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Archives nationales du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Sommaire	1
Messages	3
Message de la Ministre	3
Le Portefeuille du Patrimoine canadien	4
Message de l'Archiviste national	5
Vue d'ensemble de l'organisme	7
Mandat	7
Secteurs d'activité	7
Orientations stratégiques	8
Contexte social, économique et gouvernemental	9
Partenaires principaux en matière de prestation des services	11
Structure de l'organisme	14
Collections des Archives nationales du Canada	15
Rendement de l'organisme	16
Résultats stratégiques	16
Réalisations en matière de rendement	17
Annexe A — Aperçu du rendement financier	38
Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés	39
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	39
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	41
Tableau 4 : Recettes	41
Tableau 5 : Paiements de transfert	42
Annexe B — Autres renseignements pertinents	43
Lois appliquées par les Archives nationales du Canada	43
Liste des rapports annuels exigés par la loi et autres rapports ministériels	43
Renseignements supplémentaires	44
Personnes-ressources pour les secteurs d'activité	44

Sommaire

L'arrivée du nouveau millénaire a été une source de fébrilité, d'inspiration et de défi pour les Archives nationales du Canada. Un vent d'énergie, d'optimisme, de fierté et d'enthousiasme soufflait dans toute l'institution, avec une volonté réelle de promouvoir les valeurs, la culture et le patrimoine du Canada. Le moment était opportun — et il l'est toujours — de servir les Canadiens et de mieux leur faire connaître les sources de l'histoire du Canada; d'encourager les Canadiens de tous âges et de toutes origines à raconter leur propre histoire; d'accroître le contenu culturel canadien sur Internet; de préserver les documents du gouvernement du Canada et de les rendre accessibles aux Canadiens; d'agir comme chef de file en matière de gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada et, enfin, de renouveler les Archives nationales comme organisme public.

Ce *Rapport sur le rendement* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 fait état des progrès accomplis par les Archives nationales en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* de 2000-2001. Il témoigne de la volonté, des ressources et des efforts déployés par les Archives nationales pour réaliser leurs objectifs en tant que gardiennes des trésors de la mémoire collective des Canadiens et dépositaires des documents publics et privés qui retracent les origines du Canada et son développement au cours des siècles.

Au nombre des réalisations des Archives nationales en 2000-2001 figure le réaménagement de leur site Web. Ce dernier a attiré plus de 1,6 million d'internautes et compte parmi les dix sites Web du gouvernement du Canada les plus fréquemment visités. Les Archives nationales ont élargi leur programme « Mémoire du Canada » et procédé à la numérisation d'un très grand nombre de documents historiques originaux, consignés sur des supports variés, tirés de leurs collections. Grâce à des expositions virtuelles comme *Aux sources de la Nouvelle-France*, qui comporte un volet éducatif conçu spécialement pour les jeunes, et *Parcelles de vies : un passé en miniature*, de nouveaux auditoires diversifiés ont maintenant accès aux collections des Archives nationales du Canada. *ArchiviaNet*, le principal outil de recherche en ligne des Archives, a été amélioré afin d'offrir des liens plus conviviaux et une présentation en constante évolution des collections conservées aux Archives nationales. Des milliers de documents ont été numérisés et sont maintenant accessibles en ligne par le biais d'*ArchiviaNet*. En outre, au cours de l'année, le personnel des Archives nationales a fourni des services de référence et de reprographie à un vaste éventail de clients.

Les Archives nationales, en collaboration avec le Conseil du Trésor, ont analysé la situation en matière de gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada et ont élaboré des normes et des méthodes pour aider les gestionnaires de l'information à assurer la tenue des dossiers, surtout en ce qui a trait à la gestion des documents électroniques. Les Archives nationales et des centaines d'établissements d'archives au pays ont célébré le lancement sur Internet de la version préliminaire du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), une passerelle entièrement bilingue qui permet l'accès en ligne à des milliers de documents d'archives précieux, dont des notices descriptives et des documents numérisés.

Les Archives nationales ont pris les mesures nécessaires pour se renouveler en tant que regroupement de professionnels qui œuvrent dans un milieu de travail stimulant et innovateur. Des changements organisationnels, un programme intensif pour recruter des archivistes et la mise sur pied future d'un Musée du portrait du Canada comptent parmi les nombreuses priorités qui serviront à définir l'orientation des Archives nationales pour les mois et les années à venir.

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Les Archives nationales du Canada nous incitent, en tant que Canadiens et Canadiennes, à célébrer notre diversité culturelle et nos valeurs communes, et offrent un modèle aux autres pays de la planète, modèle de tolérance et de respect de la diversité linguistique et culturelle, modèle de développement à l'ère de la mondialisation et des technologies de l'information, modèle de société qui mise sur ses forces actives et ses propres valeurs tout en demeurant ouverte sur le monde.

À travers de nombreux programmes et activités, les Archives nationales du Canada travaillent en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays. Les Archives visent à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux connaître leur pays et de mieux comprendre son histoire et sa diversité culturelle, mais surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En appuyant l'expression culturelle canadienne sous toutes ses formes, le Portefeuille du Patrimoine canadien contribue, comme en fait foi le présent rapport, à ce grand projet de société : donner un sens à notre identité et à nos valeurs communes.

C'est notre mission. Et cette mission nous tient à cœur.

Voilà pourquoi le présent *Rapport sur le rendement* des Archives nationales du Canada fait le point sur les résultats de l'appui, des partenariats et des efforts que nous apportons à l'expression de la culture canadienne sous toutes ses formes et des valeurs canadiennes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des changements de société annoncés dans les grandes orientations du gouvernement canadien et viennent renforcer le tissu social et culturel de notre pays.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada

Archives nationales du Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Centre national des Arts

Commission de la capitale nationale

Commission des champs de bataille nationaux

Condition féminine Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Conseil des arts du Canada

Fondation canadienne des relations raciales

Musée canadien de la nature

Musée canadien des civilisations

Musée des beaux-arts du Canada

Musée des sciences et de la technologie du Canada

Office national du film

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
(Téléfilm Canada)

Société Radio-Canada

Message de l'Archiviste national

« ... Alors qu'ils fouillaient dans les champs de la mémoire et de l'identité nationales, les réalisateurs ont atteint une sphère d'où ils ont vu jaillir, telle la lave d'un volcan, une vague de nostalgie, de détermination et de fierté si intense qu'ils en ont été renversés. L'expression la plus souvent entendue dans notre bureau est : "Il se passe là quelque chose de très gros." [...] des millions de personnes sont absolument surprises et ravies de l'ampleur de leur passé. » [trad.]

Mark Starowicz, producteur délégué de la série *Le Canada : une histoire populaire* et directeur du secteur des documentaires télévisés à la Canadian Broadcasting Corporation, *Time Magazine*, le 21 janvier 2001

Quelque deux millions et demi de téléspectateurs ont regardé le premier épisode de la série *Le Canada : une histoire populaire*, diffusé en octobre 2000. Ce documentaire, qui a obtenu de meilleures cotes d'écoute que *La Soirée du Hockey*, a touché une fibre très profonde chez les Canadiens, leur donnant non seulement le goût d'en savoir davantage sur leurs origines et leur identité, mais aussi la conviction profonde que l'histoire du Canada est bel et bien pertinente, intéressante et, oui, palpitante.

Le partenariat dynamique entre les Archives nationales du Canada et la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation est là pour durer. La série *Le Canada : une histoire populaire* met en valeur les richesses documentaires et visuelles des Archives nationales et d'autres établissements d'archives, ainsi que celles de musées et de bibliothèques de partout au Canada. L'histoire du Canada se transforme en légende vivante qui fascine un vaste auditoire. Journaux intimes, carnets de notes, photographies, peintures, sons, voix, documents gouvernementaux, cartes géographiques et traités, toutes ces richesses uniques et inestimables de l'histoire canadienne, préservées par les Archives nationales, ajoutées aux connaissances et à la compétence du personnel des Archives, ont contribué à la réalisation de cette série, et ce, dans un esprit de générosité avec au premier plan une histoire à partager pour tous les Canadiens.

La rédaction de l'histoire du Canada, qu'elle soit passion, profession ou passe-temps, fait « jaillir, telle la lave d'un volcan, une vague de nostalgie, de détermination et de fierté [...] intense. » On peut le constater tous les jours de par l'activité qui règne dans les salles de référence et de consultation des Archives nationales, la fréquentation du site Web de l'institution ou l'abondance des demandes de service formulées par écrit. Qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, les personnes dont les origines au Canada remontent à quatre ou cinq générations ou celles qui sont arrivés récemment au pays reconnaissent que les Archives nationales constituent leur lien avec leur histoire.

L'histoire ne se borne pas à des noms, à des faits et à des dates; elle aide à faire comprendre l'expérience canadienne dans son ensemble et révèle notre identité et les traits qui nous distinguent des autres. Les archives permettent d'écrire l'histoire à la première personne — notre histoire, notre famille, notre collectivité. Cette réalité n'aura jamais été aussi vraie qu'aujourd'hui. Les Canadiens découvrent leurs Archives nationales et l'émerveillement et l'enthousiasme de se retrouver devant des trésors historiques dès qu'ils franchissent le portail physique ou virtuel de l'institution.

La rapidité avec laquelle les Canadiens se branchent à Internet et le rôle crucial de l'information et du savoir dans l'économie numérique ont transformé la façon dont les Archives nationales servent leurs clients. L'image de documents d'archives fragiles, irremplaçables et inaccessibles a fait place à un concept dynamique accessible à tous, faisant des archives une mémoire sociale concrète, un riche héritage de mots, d'images et d'idées accessibles à tous.

Plus le public connaît nos documents d'archives, plus il les réclame, et plus les documents originaux sont soumis à du stress. Il devient donc urgent d'assurer la préservation adéquate des documents originaux que plusieurs générations de Canadiens ont confiés à leurs Archives nationales. Non seulement ces documents doivent-ils être accessibles aujourd'hui, mais ils doivent l'être demain pour les générations futures. Le personnel qui travaille directement avec les collections et dans les salles de consultation publiques des documents d'archives se trouve à Ottawa. Situé à Gatineau, au Québec, le Centre de préservation de Gatineau, regroupant des installations de pointe, ne dessert que la moitié de la collection permanente des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew, en Ontario. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leur édifice principal constitue une source d'inquiétude. Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et irremplaçables à un important risque de détérioration, d'accident et de vol. Ce problème, qui a été soulevé dans plusieurs rapports, doit maintenant figurer en tête de la liste de priorités.

Grâce à la convergence de l'histoire, de l'enseignement, du divertissement et d'Internet, les Archives nationales peuvent entrer dans la vie de tout le monde. Ce phénomène exige toutefois des Archives nationales et de leurs partenaires qu'ils pensent différemment et revoient la façon dont les services archivistiques sont conçus et gérés. Pour atteindre de nouveaux auditoires, il faut donc renouveler les styles de présentation et l'interprétation des collections d'archives, et créer de nouveaux partenariats avec des musées, des bibliothèques et des spécialistes de l'apprentissage, ce qui favorisera l'acquisition continue du savoir par les Canadiens.

À ne pas en douter, il se passe aux Archives « quelque chose de gros ». Et quel excellent moyen pour le gouvernement du Canada de relier entre eux les Canadiens que de faire appel à l'une des ressources les plus précieuses du pays, les collections des Archives nationales du Canada!

Ian E. Wilson
Archiviste national

Vue d'ensemble de l'organisme

Mandat

Créées en 1872, les Archives nationales du Canada sont une des plus anciennes institutions patrimoniales du Portefeuille du Patrimoine canadien. Elles représentent la première initiative d'ordre culturel entreprise par le gouvernement du Canada après la Confédération.

En vertu de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, adoptée en 1987, les Archives nationales remplissent le rôle d'institution patrimoniale nationale et celui d'organe administratif du gouvernement fédéral. Les Archives nationales du Canada préservent l'information consignée de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement. En permettant à la population d'accéder à ces documents, elles contribuent à la protection des droits de tous les citoyens et aident ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi que les Archives nationales servent les Canadiens en mettant à leur portée les sources de leur passé, de leur histoire.

Secteurs d'activité

Afin de remplir leur mission, qui consiste à servir les Canadiens en les reliant aux sources de leur passé, les Archives nationales exécutent un programme composé de quatre secteurs d'activité : Acquisition et gestion de documents d'archives; Gestion de l'information gouvernementale; Services, sensibilisation et appui; et Services généraux. Le présent rapport décrit les résultats stratégiques obtenus dans les secteurs d'activité.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion de documents d'archives

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales acquièrent, contrôlent et préservent les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme, ainsi que des documents provenant du secteur privé qui sont des témoins de l'évolution du Canada et qui ont donc une valeur archivistique.

Parmi les clients desservis par ce secteur d'activité se trouvent les institutions gouvernementales, les donateurs de documents, ainsi que le personnel des Archives nationales et les chercheurs du public qui utilisent les outils descriptifs des Archives et l'expertise de l'institution dans le domaine de la préservation des documents.

Gestion de l'information gouvernementale

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales examinent, évaluent, supervisent et mettent à exécution des calendriers de conservation et de disposition pour le compte des institutions fédérales; elles aident ces institutions à gérer leur information; elles se chargent de l'entreposage, de la récupération et de la disposition des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions fédérales.

Les clients immédiats desservis par ce secteur d'activité sont les ministères fédéraux. Cependant, en bout de ligne, les Archives nationales protègent les droits de l'ensemble des Canadiens en préservant la mémoire collective et les documents attestant l'imputabilité du gouvernement du Canada.

Services, sensibilisation et appui

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales s'efforcent de faire connaître à la population canadienne les vastes collections dont elles ont la garde et les services qu'elles offrent, et d'en assurer un accès facile. Elles appuient aussi les établissements d'archives, les activités archivistiques et la communauté archivistique du Canada.

Les clients de ce secteur d'activité sont de tous horizons : le public canadien; les anciens combattants; les généalogistes; les chercheurs canadiens et étrangers, y compris les professeurs d'université, les journalistes et les enquêteurs sur les revendications des Autochtones; et la communauté archivistique du Canada.

Services généraux

Dans ce secteur d'activité, les Archives nationales établissent des ressources internes permettant la prestation de programmes destinés à la population. Ce secteur fournit aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination des politiques et d'examen; il fournit aussi aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada des services de sécurité, de gestion des ressources humaines et financières, et de gestion du matériel et des installations, y compris tout ce qui se rattache aux nouvelles installations pour les Archives nationales.

Orientations stratégiques

Trois orientations stratégiques guident les Archives nationales du Canada dans leur action :

i) Servir les Canadiens : Faire connaître ce que nous avons

Les Archives nationales adopteront une approche axée sur le service à la population en assurant aux clients un accès rapide à l'ensemble des documents conservés; en encourageant la population à mieux connaître l'existence et la nature des sources de l'histoire du Canada, et ce, en créant ou en maintenant des partenariats ainsi que d'autres initiatives et programmes coopératifs; en veillant à ce que le patrimoine documentaire du Canada, de quelque nature qu'il soit, continue à témoigner de la diversité de la société canadienne, et à ce que tous les citoyens puissent y avoir accès en permanence, tant aujourd'hui que dans l'avenir.

ii) Garantes de l'intégrité de l'information gouvernementale : Leadership en gestion de l'information

Les Archives nationales prendront les mesures nécessaires pour satisfaire efficacement les besoins du gouvernement canadien en matière de gestion de son information et veilleront

à faire reconnaître la valeur de cette information à la fois comme témoignage et comme bien public. Pour ce faire, elles collaboreront avec les gestionnaires de l'administration fédérale, elles veilleront à l'intégrité de l'information gouvernementale, et elles élaboreront et réaliseront un programme intégré de gestion et de préservation des documents électroniques pour s'assurer qu'ils demeurent authentiques, fiables et accessibles malgré le passage du temps.

iii) Un lieu d'excellence : Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner

Les Archives nationales prendront des mesures pour se renouveler en tant que regroupement de professionnels œuvrant dans un milieu de travail à la fois stimulant et innovateur. Pour atteindre cet objectif, elles mettront sur pied des initiatives de formation, de perfectionnement professionnel et de recrutement; elles veilleront à ce que toutes les installations utilisées par les Archives puissent s'adapter aux besoins changeants du personnel, du service d'archives et des clients; et elles inviteront tous les gestionnaires et employés à participer à une stratégie de planification, de gestion et de prestation des services axée sur les résultats, et ce, à tous les niveaux de l'institution.

Le Musée du portrait du Canada

En janvier 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la création du Musée du portrait du Canada, une institution des Archives nationales qui sera située au 100, rue Wellington, à Ottawa. Cette annonce est venue consolider l'engagement du gouvernement du Canada à préserver le caractère d'excellence des Archives nationales du Canada et à rendre hommage aux Canadiens par le biais des trésors actuellement conservés aux Archives nationales. Le gouvernement a accordé 22 millions de dollars pour les travaux de construction et de réaménagement de l'édifice. Au cours des trois prochaines années, le Musée du portrait, appuyé par les Archives nationales, s'emploiera avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à transformer l'édifice du 100, rue Wellington en un site qui se prête aux expositions. En faisant connaître aux Canadiens les hommes et les femmes de tous horizons qui ont forgé notre pays et qui continuent de le faire, le Musée du portrait contribuera à mieux faire comprendre l'évolution du Canada.

Contexte social, économique et gouvernemental

Le gouvernement du Canada s'est formellement engagé à offrir aux Canadiens l'accès à leur patrimoine culturel et aux services gouvernementaux. Les Archives nationales du Canada contribuent à la réalisation de cet engagement.

Le défi des Archives nationales est de rendre le patrimoine archivistique du Canada accessible à tous les Canadiens. Pour ce faire, il est essentiel d'établir des liens entre l'accès, les partenariats, les nouvelles technologies et les nouvelles stratégies en matière de prestation de services. Il faut ouvrir davantage les portes et les chambres fortes des Archives nationales, et révéler toutes les richesses des collections, aussi diversifiées

et vastes que le Canada lui-même, afin de raconter l'histoire du Canada et captiver les Canadiens de partout au pays, quels que soient leur âge, leurs antécédents ou leur condition sociale.

Les Archives nationales se doivent également de répondre aux attentes grandissantes d'internautes avertis possédant de meilleures connaissances techniques et qui s'attendent à pouvoir accéder rapidement, d'un simple clic, à un vaste éventail de ressources intégrées, à jour, fiables, attrayantes et utiles. Les Archives nationales doivent saisir les besoins et les attentes des Canadiens en matière de prestation électronique de services et y répondre. En outre, les Archives nationales et la communauté archivistique canadienne, de concert avec d'autres institutions culturelles canadiennes comme la Bibliothèque nationale du Canada, doivent collaborer, partager leurs collections, leurs connaissances et leur savoir-faire afin d'exploiter les nouvelles technologies et d'élaborer de nouvelles façons d'interpréter et de communiquer l'information relative à leurs collections, en vue de répondre aux besoins des Canadiens en matière d'apprentissage.

L'objectif est d'amener tous les Canadiens à prendre conscience de la richesse des trésors historiques des Archives nationales. Bien qu'il soit difficile à évaluer, le succès d'une telle initiative se mesure selon l'impact que les Archives nationales ont sur les Canadiens qui empruntent les voies d'accès virtuelles et réelles de l'institution. Si une visite aux Archives captive, stimule ou motive une personne, si elle lui permet d'élargir ses connaissances des Archives et de l'histoire du Canada, si le visiteur ressort enrichi après avoir pris contact avec son patrimoine archivistique, voilà un succès qui s'inscrit dans la vision globale des Archives nationales du Canada.

« Bien que les efforts du gouvernement pour brancher les Canadiens aient fait du Canada un des pays les plus branchés au monde, créer du contenu culturel dans les deux langues officielles et en assurer l'accès demeurent un défi de taille. Le Canada ne profite pas encore pleinement de toutes les possibilités qu'offre Internet. En tirant pleinement parti de ce média, la population canadienne pourrait mieux faire valoir ses points de vue, son histoire, sa culture et ses arts. » Le premier ministre Jean Chrétien, *Un avenir en art, Fiche d'information VIII*, le 2 mai 2001.

Les changements continuels qui touchent les technologies de l'information et des communications transforment la façon dont les Archives nationales servent les Canadiens. En outre, les nouveaux médias comme Internet font grimper la demande pour du contenu culturel canadien. Contrairement aux prédictions, la création du site Web des Archives nationales n'a pas eu pour effet de réduire

le nombre des demandes de services. Des catégories de plus en plus nombreuses d'utilisateurs réclament des services en direct comme la numérisation sur demande, la présentation électronique de demandes de copies de documents d'archives et une foule d'autres services Internet fournis de plus en plus rapidement.

La numérisation des collections, la création d'expositions virtuelles et la prestation de services nécessitent d'importants investissements de ressources humaines et financières. La numérisation coûte très cher. Les Archives nationales devront élaborer de nouvelles stratégies pour faire face aux impératifs en matière de coûts et aux questions connexes

comme les droits d'auteur, la viabilité et la capacité d'obtenir la participation de tous les partenaires concernés, d'attirer les jeunes et de s'assurer de nouveaux auditoires dans l'avenir.

La période actuelle est cruciale : la mise sur pied de ressources et de services électroniques destinés à Internet prend le pas sur les autres services et moyens de communication traditionnels des Archives nationales. De son rôle initial de fenêtre sur les Archives nationales, le site Web en devient peu à peu la principale porte d'entrée.

Partenaires principaux en matière de prestation des services

Les partenariats constituant un gage de réussite dans une économie du savoir, de nouveaux partenariats et de nouvelles approches ont un rôle important à jouer pour rendre les Archives nationales plus accessibles en ce XXI^e siècle.

Partenaires du Portefeuille du Patrimoine canadien

Pour réaliser certains de leurs objectifs, les Archives nationales comptent sur l'appui et la collaboration du ministère du Patrimoine canadien et des organismes de son Portefeuille, plus particulièrement la Bibliothèque nationale du Canada, pour faire en sorte que les activités liées au patrimoine soient coordonnées dans l'intérêt de tous les Canadiens et respectent les priorités de l'ensemble du gouvernement.

Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ont fusionné leurs infrastructures de technologies de l'information respectives. En plus de partager certains services généraux, les deux institutions ont collaboré à des expositions virtuelles à contenu canadien accessibles sur le Web.

Les Archives nationales et la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation ont formé un partenariat unique dans le cadre de la série documentaire *Le Canada : une histoire populaire*.

Partenaires en matière de gestion de l'information

Établissement d'excellence en matière de gestion de l'information gouvernementale, les Archives nationales appuient la prise de décision et la responsabilisation au sein du gouvernement, facteurs essentiels au processus démocratique. Les Archives travaillent avec les gestionnaires de l'information afin de leur faire bien comprendre l'importance de leur rôle; elles leur fournissent aussi les moyens et techniques qui leur permettront de s'acquitter de leurs responsabilités. Avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor, les Archives nationales ont coprésidé le Forum sur la gestion de l'information, une initiative interministérielle. Les deux organismes ont contribué à élaborer une stratégie et un cadre en matière de gestion de l'information qui, appliqués à l'échelle gouvernementale, favoriseraient une gestion saine et efficace des

fonds de renseignements du gouvernement du Canada et la mise sur pied d'un programme intégré de gestion des documents électroniques. Les Archives nationales et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont aussi parrainé une analyse de la situation de la gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada; les résultats de l'analyse ont été publiés dans un rapport de juin 2000 rédigé par John McDonald et intitulé : *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation*. On peut consulter ce document en direct à l'adresse http://www.cio-dpi.gc.ca/ip-pi/im-gi/imreport/imreport-rapportgi00_f.asp

Partenariats avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Les Archives nationales, de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ont aussi contribué à l'élaboration de plans d'aménagement d'une nouvelle chambre forte pour les films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada; d'un plan national d'installations pour les centres fédéraux des documents des Archives nationales; d'une stratégie conjointe visant à répondre aux besoins en installations des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

Autres partenaires

En collaboration avec le Bureau du Conseil privé, le Bureau d'information du Canada, le Sénat et la Chambre des communes, les Archives nationales ont inauguré une importante exposition intitulée *Le Canada : Points marquants de notre évolution constitutionnelle*, dans le Hall d'honneur de la Colline du Parlement.

Les Archives nationales ont conjugué leurs efforts à ceux du Conseil canadien des archives et d'établissements d'archives canadiens provinciaux, municipaux et privés afin de mettre sur pied le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), une passerelle bilingue qui donne aux Canadiens l'accès en direct à des milliers de trésors archivistiques.

Le partenariat s'est poursuivi avec la chaîne de télévision spécialisée Astral/MOVIEPIX et le Trust pour la préservation de l'AV.ca afin de conserver, de promouvoir et de restaurer le patrimoine cinématographique, sonore et visuel en péril du Canada.

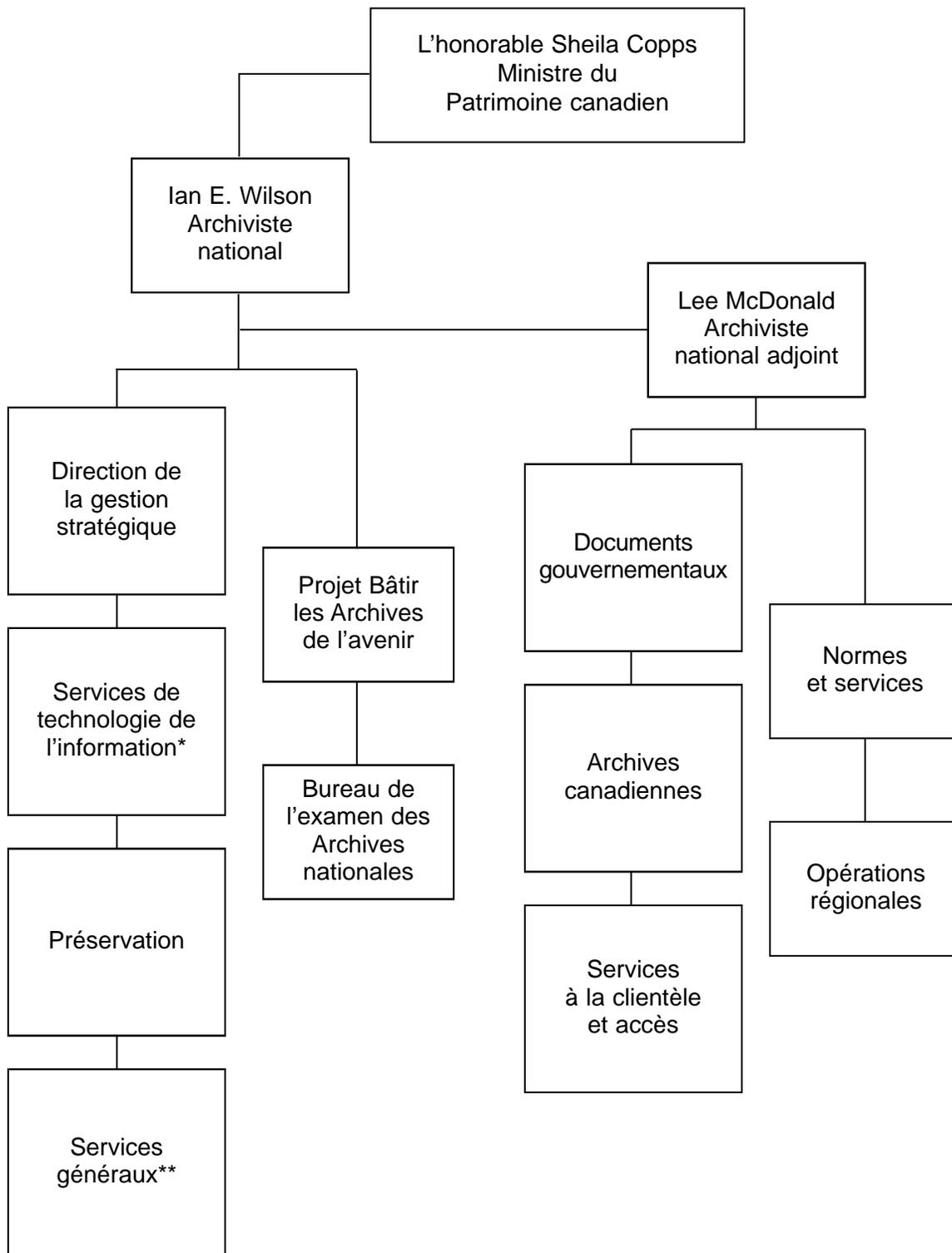
Les Archives nationales, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines, ont parrainé un groupe de travail auquel elles ont demandé de déterminer s'il était nécessaire de créer un établissement national d'archivage des données (Canadian National Data Archives) lequel aurait pour mandat de préserver et de gérer le matériel et les données de recherche produits en format numérique.

Sur la scène internationale, les Archives nationales ont pris part aux activités du Conseil international des archives. En septembre 2000, l'Archiviste national du Canada a entamé un mandat de quatre ans à la présidence de la Conférence internationale de la Table ronde des archives (CITRA). Les Archives nationales ont joint leurs efforts à ceux de dix établissements d'archives nationaux, dont la National Archives and Records

Administration (NARA) des États-Unis, et à ceux de chercheurs d'université, d'experts en technologie et d'entreprises privées de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, pour jouer un rôle déterminant dans le projet InterPARES (Recherche internationale sur les documents permanents et authentiques créés sur support électronique). Cette initiative multidisciplinaire porte sur l'étude des exigences et des méthodes reliées à la préservation de l'authenticité de documents électroniques au fil des années et des progrès techniques.

Les Archives nationales, de concert avec la NARA, la United States National Science Foundation et le Supercomputer Centre de l'University of California (San Diego), participent au projet d'archivage des documents électroniques (Electronic Records Archives Project). Ce projet porte sur les travaux de recherche, de développement et de mise en œuvre d'un système d'archivage de documents électroniques qui permettrait de préserver tous les types de documents électroniques, de les extraire des formats dans lesquels ils ont été créés, de les conserver indéfiniment et de permettre aux chercheurs de les consulter à partir des systèmes informatiques actuels et futurs. Grâce à leur participation au projet, les Archives nationales du Canada auront l'occasion de collaborer avec des experts de calibre international à l'élaboration de solutions qui, en cette ère du numérique, permettront de préserver les documents électroniques et d'y accéder.

Structure de l'organisme



* À compter du 31 mars 2001, les directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (BN) ont été fusionnées. La nouvelle entité, une composante de la BN, est dirigée par un directeur général et relève à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la BN.

** Services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

Collections des Archives nationales du Canada¹

Les Archives conservent des millions de documents qui redonnent vie au passé, y compris des lettres, des photographies, des films, des cartes géographiques, des vidéos, des livres, des tableaux, des reproductions et des dossiers du gouvernement.

Type de documents	Étendue des collections
Documents textuels gouvernementaux	102 207 mètres linéaires
Documents textuels privés	44 478 mètres linéaires
Documents électroniques	3 180 000 mégaoctets
Cartes géographiques	1 322 255 pièces
Dessins d'architecture	972 652 dessins
Images photographiques	21 221 528 images
Documents d'art documentaire	340 858 pièces
Documents de bibliothèque	57 894 pièces
Documents audiovisuels — Son	161 446 heures
Documents audiovisuels — Vidéo	108 203 heures
Documents audiovisuels — Film	71 079 heures

1. Statistiques relevées à la fin de l'exercice financier 2000-2001.

Rendement de l'organisme

Résultats stratégiques

Secteurs d'activité	Résultats stratégiques	Manifestés par :
Acquisition et gestion de documents d'archives Dépenses réelles pour 2000-2001 : 15 322 459 \$	Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ▶ l'acquisition de documents d'archives dans les catégories clés ▶ la description normalisée des documents d'archives ▶ la conservation des documents d'archives
Gestion de l'information gouvernementale Dépenses réelles pour 2000-2001 : 7 522 542 \$	Des services pour préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▶ la disposition efficace des documents gouvernementaux ▶ des normes pour la gestion des documents gouvernementaux ▶ l'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des Centres fédéraux de documents
Services, sensibilisation et appui Dépenses réelles pour 2000-2001 : 13 569 061 \$	L'accès pour les Canadiens à leur patrimoine archivistique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ la prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de services de qualité ▶ la sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs fonds et collections ▶ le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux
Services généraux Dépenses réelles pour 2000-2001 : 16 621 007 \$ ¹	L'administration efficace du programme des Archives nationales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ un personnel motivé et qualifié qui fournit des services de qualité ▶ une utilisation accrue des ressources d'information et des technologies de l'information ▶ la mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme

1. Comprend 4,4 millions de dollars pour les services administratifs rendus à la Bibliothèque nationale du Canada.

Réalisations en matière de rendement

Secteur d'activité : Acquisition et gestion de documents d'archives

Résultat stratégique : Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

► L'acquisition de documents d'archives dans les catégories clés

D'année en année, en collaboration avec d'autres établissements d'archives et des institutions nationales, les Archives nationales acquièrent de nouveaux documents auprès des secteurs public et privé. Grâce à des legs d'établissements et de particuliers de partout au pays, à des transferts de divers bureaux fédéraux, à des achats et à des dons, les Archives recueillent, sur tous les types de support, des documents d'archives complets qui illustrent les nombreux aspects de la vie au Canada.

Reconnaissant que les activités d'acquisition doivent refléter une société canadienne en constante évolution, les Archives nationales ont poursuivi leur travail en vue de réaliser les objectifs énoncés dans le plan quinquennal intitulé *Acquisitions dans le secteur privé : Orientations pour la période de 2000 à 2005*. Le programme est axé sur l'acquisition de documents de particuliers et d'organismes qui ont eu une influence majeure à long terme et d'envergure

Acquisitions majeures dans le secteur privé en 2000-2001 :

- Les documents personnels et professionnels de Lucille Teasdale et de Piero Corti, ce couple canado-italien de médecins qui ont consacré leur vie aux patients d'un hôpital de Gulu, en Ouganda. Dorénavant, les Canadiens ont accès à l'histoire de ces modèles incomparables de vision, de dévouement et d'humanité.
- La collection historique d'estampes et de cartes géographiques de la Banque Royale datées de 1556 à 1900. Elle comprend notamment des portraits uniques de sir John Franks, Joshua McKay et lord Durham, une carte de Hochelaga datant de 1815, une carte de Montréal datant de 1760 et une carte du Canada datant de 1815, dessinée par Joseph Bouchette.
- Les fonds de plusieurs anciens députés et ministres tels que l'hon. Otto Lang, l'hon. Robert de Cotret et Edward Broadbent, ancien chef du Nouveau Parti démocratique. L'ancien premier ministre Pierre Trudeau a légué aux Archives nationales du Canada, par testament, le reste de ses papiers personnels qui viennent s'ajouter au fonds Trudeau existant.
- Une sélection des meilleures productions de CFMT (la toute première chaîne de télévision canadienne à diffuser une programmation multilingue et culturelle), lesquelles seront conservées selon des méthodes à la fine pointe de la technologie.
- Le fonds Greenpeace Canada, qui documente le mouvement canadien de protection de l'environnement.
- Le fonds Archibald Kains, qui comprend une collection de lettres que la poète d'origine mohawk Pauline Johnson (1861-1913) avait fait parvenir à un admirateur, Archibald Kains, décédé à Ottawa en 1944. Les lettres, qui datent de 1889 et 1890, relatent la carrière littéraire naissante de M^{me} Johnson et témoignent de l'ardeur avec laquelle elle défendait les droits des Autochtones et de sa conviction quant à l'égalité des sexes.

nationale sur l'évolution du Canada, ainsi que sur l'acquisition de documents consignés sur des supports spécialisés et qui ont contribué à définir l'identité canadienne.

Les Archives nationales ont poursuivi l'acquisition de documents textuels et électroniques du gouvernement du Canada. L'une de leurs priorités consiste à acquérir, à préserver et à rendre accessibles des documents électroniques du gouvernement du Canada. Le succès de cette initiative repose sur la capacité des Archives nationales à obtenir les ressources nécessaires.

Acquisitions importantes de documents du gouvernement du Canada :

- Des scripts de télévision de la Canadian Broadcasting Corporation pour des émissions nationales représentatives de la télévision canadienne de langue anglaise des années 1950 à 1980. Les scripts concernent des productions portant sur des personnages et des sujets historiques et contemporains, des émissions de divertissement dramatiques et humoristiques, des émissions pour enfants et des émissions touchant le domaine des arts. Certains scripts proviennent des émissions *CBC Television Theatre*, *Jake and the Kid*, *The Peter Gzowski Show*, *The Public Eye*, *Mr. Dressup*, *The Wayne and Shuster Show* et *The Nature of Things*.
- Des documents du Centre de la sécurité des télécommunications relatant les activités de renseignement menées par l'Escadron des transmissions du Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette acquisition comprend des milliers de pages de messages décryptés provenant des réseaux clandestins allemands d'Amérique du Sud, des communications diplomatiques japonaises ainsi que des communications diplomatiques du gouvernement de Vichy et de la France libre. Ces documents lèvent le voile sur un aspect majeur des efforts de guerre et sur le rôle joué par des personnages importants comme Lester B. Pearson et Norman Robertson.
- Des études internes, des documents de référence et des rapports du Bureau de la coordonnatrice, Situation de la femme, concernant la Commission de la condition de la femme. L'acquisition comprend également des documents de groupes de femmes autochtones et de la Conférence religieuse canadienne, lesquels fournissent une perspective historique sur le mandat de la Commission visant à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes de toutes les sphères de la société canadienne.

Les Archives ont élaboré un plan qui porte sur la mise en œuvre d'une stratégie en matière de documents électroniques. Celle-ci procurera aux Archives l'infrastructure qui assurera que les documents électroniques importants sur le plan national leur parviendront au bon moment et dans un format approprié, accessible, durable et efficace. La stratégie donnera lieu à un système d'archives véritablement intégré; cet objectif vital nécessite de nombreuses ressources et exige que tous les ministères soient prêts sur le plan technologique.

Parmi les documents gouvernementaux électroniques dignes de mention acquis par les Archives nationales en 2000-2001 figure *L'Atlas national du Canada — Quatrième édition*, de Géomatique Canada, un secteur de Ressources naturelles Canada. Cette édition comprend la version numérisée à haute résolution de 240 cartes originales sur papier en français et en anglais. *L'Atlas national du Canada* en format électronique intéresse plus particulièrement le milieu de l'enseignement parce que les cartes numériques

qu'il renferme représentent la géographie physique (physiographique) et humaine (démographique, sociale et économique) du Canada en 1960 et en 1970. Les cartes illustrent aussi l'exploration du Canada et son évolution historique.

Grâce à l'acquisition par les Archives nationales de documents dans les catégories clés, les chercheurs ont accès à la principale source de documents historiques et culturels canadiens. Ils y trouvent des documents papier traditionnels, des photographies, des cartes géographiques, des objets d'art de même que des documents audiovisuels et électroniques, ce qui leur présente des points de vue variés sur les aspects les plus importants de l'histoire canadienne dans les secteurs public et privé. On parle alors du concept d'« archives totales ».

► **La description normalisée des documents d'archives**

Pour que les Canadiens et les chercheurs du monde entier puissent facilement localiser et consulter les vastes ressources archivistiques des Archives nationales du Canada, les documents doivent être décrits de façon appropriée. Les spécialistes des Archives nationales observent donc, pour décrire les documents d'archives, les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)*, une norme établie par le Conseil canadien des archives et reconnue à l'échelle nationale.

En plus de décrire ainsi tous les documents nouvellement acquis, les Archives nationales révisent les descriptions plus anciennes de leurs documents pour les rendre conformes aux *RDDA*. Le Projet de conversion des documents (RECON) représente un effort important, car il y a déjà 128 ans que les Archives nationales produisent des descriptions de documents d'archives, tandis que les normes de description n'existent que depuis quelques années.

C'est principalement pour rendre les chercheurs plus autonomes que les Archives nationales rédigent des descriptions normalisées de leurs documents d'archives. À partir de ces descriptions, les chercheurs pourront consulter plus facilement les collections des Archives nationales et trouver plus rapidement les documents et l'information dont ils ont besoin. L'institution a aussi entrepris de rendre les descriptions de ses documents d'archives accessibles sur Internet et elle en ajoute constamment à son outil de recherche en ligne, *ArchiviaNet*. En 2000-2001, 93 567 notices descriptives ont été ajoutées, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1999-2000.

Les Archives nationales participent activement au Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), une base de données nationale dans laquelle les chercheurs peuvent trouver des descriptions normalisées de documents d'archives provenant d'établissements d'archives de partout au Canada. À ce jour, les Archives nationales ont contribué quelque 6 400 descriptions au RCIA. *ArchiviaNet* et le RCIA représentent des services importants pour les Canadiens et tous les utilisateurs d'archives, offrant l'accès en ligne à des descriptions de documents d'archives, qu'ils soient gouvernementaux ou privés.

► **La préservation des documents d'archives**

Grâce aux efforts déployés par les Archives nationales pour préserver leurs documents d'archives, et ce, dans un contexte où la technologie évolue très rapidement, les Canadiens des générations actuelles et futures ont et auront accès à des documents d'archives privés et publics à portée nationale et consignés sur tous supports.

Les nouvelles technologies ouvrent la voie à des possibilités stimulantes. La société ne cesse de produire de l'information; les supports traditionnels comme les livres et les photographies, tout comme les supports liés à la technologie, tels les documents audiovisuels et électroniques, sont de plus en plus répandus et de plus en plus souvent dotés d'une valeur historique. L'avenir s'ouvre sur des défis nouveaux; les Archives nationales devront se doter de systèmes dynamiques, capables de passer facilement du mode analogue au mode numérique et vice versa, et capables aussi de s'adapter rapidement aux exigences des deux types de systèmes en matière d'accès et de préservation. À cette fin, les Archives nationales renouvellent leur politique de préservation et leur stratégie de reprographie afin de rendre leurs systèmes conformes aux nouveaux concepts de préservation et de trouver le bon équilibre entre les exigences de la préservation et celles de l'accès, ainsi qu'entre la numérisation et les autres méthodes de reprographie traditionnelles. La mise en œuvre de la politique et de la stratégie sera achevée au cours du prochain exercice financier.

Les Archives nationales ont dressé un plan qui les aidera au cours des cinq prochaines années à s'adapter aux nouvelles technologies et les préparera, quel que soit le contexte, à maintenir et à faciliter l'accès à leurs fonds et collections, et aussi à offrir des services de préservation à la Bibliothèque nationale du Canada. Pour que les Archives nationales soient en mesure de maintenir les niveaux actuels d'entretien et de service, le plan identifie des besoins de l'ordre de plus de 8 millions de dollars en équipement, notamment du rayonnage, des camions, du matériel de transfert de données et de transfert de films sur bandes vidéo, des logiciels et des ordinateurs. En outre, le plan tient compte des exigences croissantes des documents électroniques et comporte des dispositions pour la reproduction numérique, l'entreposage et la circulation des documents d'archives. Une partie des montants requis à court terme pour l'achat de matériel numérique et de préservation à la fine pointe de la technologie provient de l'initiative du gouvernement sur l'intégrité des programmes; 2,07 millions de dollars ont été alloués pour 2001-2002 et 788 000 \$ pour 2002-2003.

Les Archives nationales ont aussi adopté un plan de la plate-forme pour la technologie numérique, qui sera mis en œuvre graduellement selon la disponibilité des ressources. Le plan définit les exigences reliées à l'infrastructure technique des Archives nationales qui permettra de créer, de stocker et de gérer des fichiers numériques en vue de leur utilisation à long terme. Grâce à cette initiative, les Archives nationales offriront à leurs clients des copies numériques de leurs documents d'archives au moyen d'Internet ou d'un service sur demande, elles fourniront des services de numérisation à la Bibliothèque nationale et elles utiliseront la technologie du numérique pour préserver d'autres parties de leurs collections.

Le Centre de préservation des Archives nationales à Gatineau, au Québec, abrite des laboratoires de conservation à la fine pointe de la technologie et 48 chambres fortes répondant aux besoins climatiques de divers types de documents. Le Centre constitue un haut lieu d'excellence en matière de conservation préventive (ayant pour but de retarder la détérioration des documents), de conservation de documents fragiles ou endommagés et de reproduction de documents dans le but de préserver les originaux et de faciliter l'accès.

En 2000-2001, les Archives nationales ont traité plus de 100 000 documents, soit par mesure préventive, soit parce qu'ils étaient endommagés ou détériorés. Les documents ne pourraient pas résister à l'usure du temps et aux nombreuses manipulations sans les soins minutieux exceptionnels que leur apportent les restaurateurs. Le personnel affecté à la préservation a consacré plus de 22 000 heures à des travaux de traitement et de reprographie, y compris l'enlèvement de moisissure sur les dossiers personnels des soldats morts au combat durant la Deuxième Guerre mondiale. Il a également stabilisé et placé dans des micro-environnements une cinquantaine de documents pour l'exposition *Le Canada : Points marquants de notre évolution constitutionnelle*, en plus de traiter de nombreuses pièces devant être prêtées à d'autres institutions. Les restaurateurs ont terminé un projet échelonné sur plusieurs années et qui consistait à restaurer un album de photos, d'aquarelles et de lithographies intitulé *Reminiscences of North America*, compilé entre 1855 et 1862 par Thomas Evans Blackwell, directeur administratif et vice-président de la Grand Trunk Railway Company.

Grâce à l'appui financier d'Astral/MOVIEPIX et du Trust pour la préservation de l'AV.ca, les Archives nationales ont fait appel à leurs experts pour restaurer le classique du cinéma canadien, *Tit-Coq*. La version restaurée du film a été présentée lors de l'ouverture de la saison 2000-2001 de l'Institut canadien du film et est maintenant disponible.

En novembre 2000, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nouvelle Politique canadienne du long métrage, dont l'objectif est d'accroître la qualité, la diversité et l'accessibilité des films canadiens. Dans le cadre du volet « Préservation et accès » de cette politique, les Archives nationales recevront 600 000 \$ par année jusqu'en 2003-2004; déjà, elles ont commencé à acquérir, à restaurer et à préserver des longs métrages canadiens. En 2000-2001, elles ont acheté, pour un peu plus de 217 000 \$, 33 films, notamment : *La Vie fantôme*, *La Vie après l'amour*, *Maelstrom*, *La Veuve de Saint-Pierre*, *Stardom*, *Le Confessionnal*, *Because Why* et *The Pianist*. Le long métrage *The Viking*, datant de 1931, a également fait l'objet d'une restauration et d'une reproduction, à l'instar de quelque 14 autres films rares des années vingt et trente. Cet investissement procurera aux auditoires canadiens actuels et futurs un plus grand accès à des longs métrages qui ont contribué de façon importante à la vie culturelle canadienne, mais qui ne font plus l'objet d'une distribution commerciale.

Les Archives nationales du Canada, dans leur *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001, avaient mentionné leur intention d'accueillir au Canada, en octobre 2000, le deuxième Sommet national sur la préparation aux situations d'urgence, conjointement avec d'autres institutions culturelles de la région de la capitale nationale. L'événement a été annulé en raison de l'absence du financement provenant de l'UNESCO.

Secteur d'activité : Gestion de l'information gouvernementale

Résultat stratégique : Des services pour préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

► La disposition efficace des documents gouvernementaux

« Jamais dans les annales du gouvernement du Canada la gestion de l'information n'a-t-elle été aussi importante que de nos jours. La capacité du gouvernement de brancher les Canadiens à toutes les informations et à tous les services gouvernementaux d'ici l'an 2004 est au cœur de la réussite de cette œuvre. »

John McDonald, *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada : Analyse de la situation*, Secrétariat du Conseil du Trésor et Archives nationales du Canada, juin 2000

Les Archives nationales du Canada autorisent les institutions du gouvernement fédéral à disposer de leurs documents et elles établissent les modalités pour la conservation à long terme de ces documents lorsque ceux-ci ont une valeur archivistique ou historique.

Conformément à la loi, les Archives nationales émettent aux institutions gouvernementales des autorisations qui leur permettent de disposer de leurs documents lorsque ceux-ci n'ont plus de valeur pour les opérations courantes. Les documents peuvent être détruits, transférés aux Archives nationales ou soustraits au contrôle de l'administration fédérale.

L'Archiviste national accorde deux types d'autorisations de disposition de documents : des autorisations touchant uniquement les documents détenus par une institution particulière et des autorisation dites pluri-institutionnelles touchant la disposition de documents de même nature utilisés par plusieurs institutions gouvernementales, par exemple, les documents financiers, les documents du personnel et les documents électroniques.

En 2000-2001, 29 autorisations de disposition de documents ont été accordées, y compris des autorisations pluri-institutionnelles couvrant la gestion du matériel et la fonction de contrôle. Une ébauche d'autorisation visant la fonction de gestion immobilière a été rédigée et sera achevée en 2001-2002. Les Archives ont également commencé à rédiger des autorisations pluri-institutionnelles applicables aux sciences et à la technologie, à des documents d'exploitation courants ainsi qu'à des documents consignés sur des supports précis.

Les spécialistes des Archives nationales collaborent avec les ministères afin d'assurer l'identification, l'évaluation et la disposition systématiques et ordonnées des documents. Les Plans pluriannuels de disposition des documents conclus avec les institutions gouvernementales établissent les calendriers et les besoins en ressources liées aux demandes que les institutions présentent aux Archives et qui touchent tous leurs documents, quel qu'en soit le support. Des évaluations déterminent quels documents ont une importance archivistique et historique, permettant à l'Archiviste national d'approuver ou non la destruction des autres documents.

En 2000-2001, six nouveaux Plans pluriannuels de disposition des documents ont été conclus avec les organismes suivants : la Société immobilière du Canada Limitée, Construction de Défense Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, le Réseau du leadership, le Bureau du Canada pour le millénaire et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Neuf plans concernant d'autres ministères ont été renouvelés ou révisés.

Une deuxième étape majeure de l'étude amorcée en 1999 et portant sur l'application des articles 5 et 6 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada* a été franchie. Cette étude consistait à évaluer l'efficacité du travail des Archives nationales auprès des institutions gouvernementales en matière de disposition de documents gouvernementaux. Le processus de disposition, régi par la Loi, assure la gestion efficace des documents gouvernementaux et la préservation à long terme de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada.

Une évaluation générale des documents gouvernementaux présentement visés par des autorisations de disposition a été effectuée. L'évaluation, réalisée en collaboration avec des représentants des ministères concernés, a permis d'examiner plus de 1 200 autorisations applicables à 114 organismes de 21 grands ministères du gouvernement. Elle a révélé que plus de 80 % des documents gouvernementaux sont actuellement visés par des autorisations. On a également constaté des lacunes qui devront être corrigées. Les résultats ont été envoyés en août 2000 aux représentants des organismes concernés.

L'étude a permis de sonder pour la première fois les organismes extérieurs participant au Programme de disposition et de conservation des documents de l'administration fédérale. Les résultats du sondage et des entrevues indiquent que la principale force du programme réside dans les relations professionnelles que les Archives nationales ont établies avec les autres ministères. Les répondants ont exprimé un niveau élevé de satisfaction à l'égard de la qualité et de la rapidité des services d'aide et de conseils fournis par le personnel des Archives, de même qu'un grand respect pour leurs connaissances spécialisées, ce qui constitue un atout précieux pour la mise en œuvre du programme au sein des institutions concernées. Dans les rares cas où les répondants ont exprimé certaines réserves, celles-ci concernaient surtout la clarté, la simplicité et la souplesse des outils permettant de procéder à la disposition finale des documents. Le programme d'évaluation des Archives nationales continuera de viser la consolidation des forces du Programme de disposition et de conservation des documents et la création d'outils et d'instruments efficaces.

► **Des normes pour la gestion des documents gouvernementaux**

En tant que gardiennes de la mémoire institutionnelle du Canada, les Archives nationales sont appelées à jouer un rôle crucial dans les services de gestion de l'information fédérale. De concert avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor, les Archives ont procédé à une analyse de la situation de la gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada; l'initiative a donné lieu à un rapport publié en juin 2000 et intitulé *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation*. Ce rapport permettra au gouvernement de mieux s'orienter pour assurer la gestion efficace de son information à l'ère de l'économie numérique et pour créer une infrastructure de politiques, de normes, de pratiques et de systèmes formée d'un personnel compétent qui gèrera l'information nécessaire à la prestation des programmes et des services gouvernementaux.

Les Archives nationales conservent depuis 1973 des documents électroniques qui ont une valeur historique pour le gouvernement du Canada. Elles ont dû réaffecter certaines ressources pour tenter de maintenir cette activité et elles poursuivront leurs efforts à ce

chapitre. Toutefois, on constate une croissance fulgurante de l'utilisation de systèmes électroniques dans l'administration fédérale; jumelée à l'utilisation continue des documents papier, cette situation crée un défi encore plus grand pour les Archives nationales. Le budget dont elles disposent ne leur a pas permis de composer avec cette situation et elles n'ont donc pas réussi à s'acquitter de certaines de leurs responsabilités.

Les Archives nationales maintiennent leur engagement à l'égard d'un programme de documents électroniques, tout en admettant que le respect de cet engagement nécessitera des investissements soutenus dans le domaine de la technologie ainsi que l'atténuation des principaux risques associés à la conduite d'activités dans une économie numérique florissante.

Les Archives nationales ont aussi publié :

- *Lignes directrices concernant la conservation des documents administratifs communs du gouvernement du Canada*
- *La protection des documents essentiels — Guide abrégé à l'intention des institutions fédérales*
- *Gestion de l'information et des documents — Profil des compétences*. Ce document rédigé à l'intention du secteur de l'information décrit l'ampleur et les responsabilités du travail de gestion de l'information et les habiletés requises pour bien l'exécuter. Il vise aussi à mieux faire comprendre le rôle des spécialistes en gestion de l'information et des documents, surtout dans des organismes dont l'objectif ou l'intérêt premier n'est pas la gestion de l'information.
- *Méta-données requises pour la tenue des dossiers du Gouvernement du Canada*. Ce document s'adresse aux gestionnaires de l'information et de documents de l'administration fédérale et a pour but d'accroître leur compréhension et leur connaissance des méta-données, c'est-à-dire des données captées en même temps que les documents électroniques afin d'en assurer la compréhension et d'en faciliter la saisie, la gestion et l'utilisation. Le texte souligne l'importance des méta-données sur le plan de l'administration partagée de l'information et des connaissances.

L'engagement des Archives nationales visant à assurer l'intégrité des documents gouvernementaux et le leadership dont elles font preuve dans le secteur de la gestion de l'information se sont aussi manifestés à d'autres niveaux. Elles ont coprésidé, avec le Conseil du Trésor, le Forum sur la gestion de l'information, une initiative interministérielle. Afin d'améliorer la gestion de l'information au sein du Portefeuille du Patrimoine canadien, les Archives nationales ont dirigé l'élaboration d'un guide pour l'examen de la gestion de l'information au sein du Portefeuille du Patrimoine canadien. Elles ont également contribué activement à l'établissement de la *Norme de gestion des documents 15489* de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui sera lancée en octobre 2001. La norme ISO énonce des principes de gestion de documents reconnus à l'échelle mondiale et qui seront utilisés par des gestionnaires de nombreux pays. C'est dans ce cadre plus vaste que le gouvernement du Canada élaborera ses propres normes et principes en matière de gestion de l'information.

La messagerie électronique est devenue le moyen de communication le plus envahissant dans l'administration fédérale, les entreprises et les autres milieux. Le défi que représente la gestion d'énormes quantités de messages donne lieu à une foule de questions liées

à la tenue des dossiers, notamment l'obligation de rendre compte, la responsabilité, la conservation, le classement, la classification, le stockage et la disposition. Dans le contexte des initiatives gouvernementales reliées à l'an 2000 et du Forum sur la gestion de l'information, les Archives nationales travaillent à l'élaboration d'une politique applicable à la gestion des messages électroniques au gouvernement fédéral. Cette politique aidera toutes les institutions fédérales à conserver leurs messages électroniques de sorte qu'ils puissent, au besoin, être considérés et reconnus comme des documents authentiques et fiables.

► **L'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des Centres fédéraux de documents**

Les Archives nationales administrent des Centres fédéraux de documents à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Ottawa, et elles se chargent de gérer les documents qui y sont entreposés. Au lieu de conserver leurs documents inactifs et semi-actifs dans leurs bureaux, habituellement situés au centre-ville dans des immeubles à loyer élevé, les ministères et organismes les confient aux centres régionaux qui les entreposent dans des locaux moins coûteux, centralisés et situés à des endroits stratégiques du pays.

Les Archives nationales, en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ont commencé à planifier les besoins futurs des Centres fédéraux de documents et elles entretiennent des discussions sur une stratégie d'ensemble avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Patrimoine canadien. Dans le cadre de cette stratégie, on a rédigé des rapports préliminaires d'analyse des investissements pour les centres de Halifax, Montréal et Toronto. Ces rapports précisent les moyens les plus rentables pour la Couronne de réaliser les travaux d'expansion ou de consolidation qui s'imposent pour les immeubles existants.

L'un des objectifs de la stratégie en matière d'installations a été atteint en mars 2001 lorsque les installations du Centre fédéral de documents de la région de la capitale nationale sont passées de cinq immeubles à trois. Cette opération a été rendue possible par le transfert de 1,8 million de dossiers d'anciens fonctionnaires fédéraux au Centre fédéral de documents du Manitoba, à Winnipeg. L'espace ainsi libéré a permis au Centre de la région de la capitale nationale de mieux répondre aux besoins des ministères clients. L'initiative a également permis de réaliser certaines économies sur le plan du coût des locaux.

Au printemps 2000, les Centres fédéraux de documents ont effectué un sondage officiel auprès de leurs clients pour voir dans quelle mesure ces derniers étaient satisfaits des services offerts, et le sondage a révélé un très haut niveau de satisfaction. Certains ministères ont soulevé des questions au sujet du nombre de fois qu'ils peuvent accéder à leurs dossiers inactifs ou semi-actifs pour les consulter.

Les Archives nationales ont offert un service spécial pour entreposer et gérer les documents semi-actifs de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), sur la base de la récupération des coûts. En 2000-2001, les Archives ont récupéré 880 000 \$, contre 935 000 \$ en 1999-2000. La demande pour ce service est en légère baisse, puisque l'ADRC utilise moins de documents papier et davantage de documents électroniques.

Le service spécial de récupération des coûts visant l'entreposage et la gestion de certains documents d'Anciens Combattants Canada, région de l'Ontario, a été élargi. Un nouveau service spécial de récupération des coûts a été mis sur pied pour la Société Radio-Canada.

Secteur d'activité : Services, sensibilisation et appui

Résultat stratégique : L'accès pour les Canadiens à leur patrimoine archivistique

► La prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de services de qualité

Les Archives nationales servent les Canadiens qui s'intéressent au patrimoine documentaire du Canada et à leur propre histoire en répondant de façon exhaustive, rapide et personnalisée aux demandes de renseignements faites en personne ou par Internet. Le même service offert aux chercheurs comprend le traitement des demandes de renseignements faites par écrit, par téléphone, par Internet et en personne, l'accès à des documents d'archives originaux pour consultation, le prêt de microfilms, l'examen de documents gouvernementaux dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et, enfin, la reproduction de documents d'archives.

Réponses à des demandes de renseignements	
2000-2001	109 715
1999-2000	118 457
1998-1999	120 256

Nombre de pages photocopiées	
2000-2001	1 114 711
1999-2000	1 473 606
1998-1999	1 527 374

En 2000-2001, les Archives nationales ont éprouvé certaines difficultés à respecter leurs normes de qualité en matière de service au client. Ce n'est que vers le troisième trimestre, grâce à la réaffectation temporaire de certaines ressources, que l'institution a pu respecter le délai normal de 30 jours pour répondre aux demandes de renseignements faites par écrit, aux demandes de photocopies et aux demandes de prêt de microfilms.

Les statistiques sur le nombre de réponses à des demandes de renseignements et le nombre de pages de documents reproduites pour les clients révèlent une légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Cet état de choses témoigne en fait de l'autonomie grandissante des utilisateurs, et cette tendance pourrait se maintenir puisque les Canadiens réussissent de plus en plus à trouver rapidement sur le site Web l'information dont ils ont besoin, ainsi que des réponses à de nombreuses questions générales sur les fonds et les services des Archives. L'envers de la médaille, toutefois, c'est que les Canadiens sont plus au courant que jamais de l'ampleur des fonds et collections des Archives nationales; par conséquent, le personnel reçoit maintenant des demandes plus étoffées qui exigent une recherche plus approfondie.

À mesure que nous avancerons dans cette ère de prestation électronique des services et que les Canadiens découvriront l'ampleur du vaste patrimoine archivistique du Canada,

les Archives nationales devront relever le défi de trouver les ressources nécessaires pour non seulement répondre aux attentes des utilisateurs des nouveaux services, mais aussi pour maintenir, à long terme, un niveau satisfaisant de services traditionnels.

Les Archives nationales ont pour mission de mettre les Canadiens en contact avec leur passé et leurs histoires individuelles. L'un des effets plutôt enrichissants de cette mission se concrétise aux yeux du personnel des Archives et, en bout de ligne, aux yeux des Canadiens, lorsque les fruits de la recherche archivistique menée dans les fonds des Archives nationales permettent à l'histoire de se transformer en mémoire vivante par le biais de documentaires télévisés, de livres et de films.

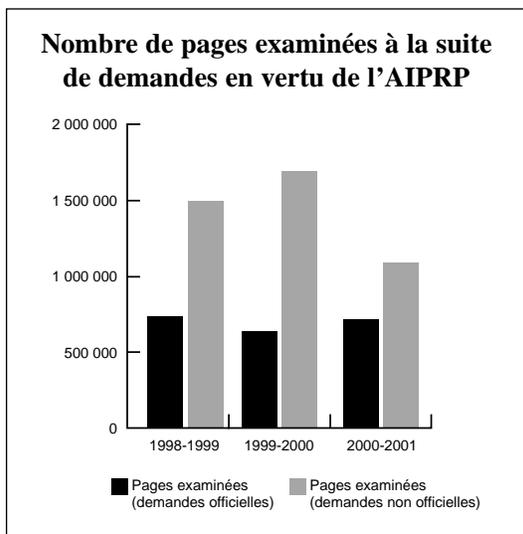
Les documents des Archives nationales sont également utilisés à des fins judiciaires. Les Canadiens en ont eu un exemple dans l'épisode du 29 mars 2000 de la série *the fifth estate*, intitulé *His Word Against History* [Sa parole contre l'histoire] et produit par la Canadian Broadcasting Corporation (CBC).

Près de 40 ans après le verdict, les réalisateurs de la série ont réexaminé la célèbre affaire criminelle dans laquelle, en 1959, à l'âge de 14 ans, Stephen Truscott avait été accusé et trouvé coupable du meurtre d'une jeune fille. Les recherches de la CBC, qui ont mené à la consultation des dossiers du personnel militaire conservés aux Archives nationales, ont jeté un éclairage nouveau sur cette affaire. Cette populaire émission a permis à des Canadiens de partout au pays de voir comment les archives contribuent à protéger les droits des citoyens.

La recherche aux Archives nationales

Comment transformer l'histoire en mémoire vivante

- La maison Breakthrough Film and Television a utilisé des séquences de films de guerre, des photographies et des lettres des Archives nationales pour produire *For King and Empire*, une série télévisée en six parties sur les soldats canadiens de la Première Guerre mondiale, qui sera diffusée par la chaîne History Channel.
- La série documentaire de White Pine Pictures sur les premiers immigrants canadiens, intitulée *A Scattering of Seeds — The Creation of Canada*, a fait appel à des séquences de films et à des photographies des Archives nationales.
- Les Archives ont fourni à la maison Make Believe Media Inc. des copies sur bandes vidéo de séquences de films sur le hockey pour la production du documentaire *The Life and Times of Tim Horton*.
- La maison Kiss the Bride Publications a utilisé des séquences de films des Archives dans son documentaire intitulé *The War Brides: From Romance to Reality*.
- Soixante pour cent des images figurant dans le livre *Le Canada : une histoire populaire* proviennent des Archives nationales.
- Un atlas historique du Canada produit par Cavendish Books sera composé presque exclusivement de plus de 103 reproductions photographiques de cartes appartenant aux Archives.
- La Pier 21 Society de Halifax, en Nouvelle-Écosse, a versé, dans la base de données de l'immigration pour les années 1865 à 1935, des renseignements tirés de listes de passagers datées de 1865 à 1935, de même que des données conservées aux Archives nationales et concernant les entrées au pays de 1925 à 1935 (pour les personnes dont le nom de famille commence par la lettre C). Ces listes représentent le relevé officiel de l'immigration au Canada durant cette période. La base de données en ligne est un outil précieux pour les historiens et les chercheurs en généalogie du monde entier.



Bien que la majeure partie des documents gouvernementaux conservés aux Archives soient accessibles au public, dans certains cas, avant d'en divulguer le contenu, il faut les examiner à la lumière des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (AIPRP).

En 2000-2001, 2 140 demandes officielles en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ont été reçues, alors que 4 097 demandes officielles ont été présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ces demandes ont donné lieu à l'examen de 716 114 pages de documents,

une augmentation par rapport aux 706 300 pages de 1999-2000. Quarante-vingt-seize pour cent des demandes officielles formulées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ont été traitées dans le délai de 30 jours prévu par la Loi. Quant aux demandes officielles formulées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, 99 % ont été traitées dans le délai prescrit par cette loi. Ces résultats se comparent avantageusement à ceux de l'exercice 1999-2000, qui étaient de 90,7 % et 98,5 % respectivement.

Afin de mieux servir les Canadiens, les Archives nationales offrent une méthode complémentaire d'accès à l'information gouvernementale connue sous le nom d'« examen informel ». Cette méthode permet aux Archives de communiquer un grand nombre de documents historiques en réponse à des demandes de clients sans que ces derniers aient à présenter une demande officielle en vertu des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (AIPRP). En 2000-2001, plus de 1,09 million de pages de documents ont été examinées de façon informelle en réponse à des demandes de clients.

Les Archives nationales travaillent activement à la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'examen systématique ou « en bloc » de documents historiques à diffusion restreinte. Ce type d'examen permet aux Archives nationales de repérer et de communiquer une grande quantité de renseignements gouvernementaux demandés fréquemment par les chercheurs, sans que les clients aient besoin de présenter une demande officielle ou officieuse. En 2000-2001, 2,6 millions de pages de documents sont devenues consultables par suite d'examens en bloc. Les Canadiens ont été plus particulièrement intéressés par l'examen et la communication en bloc des documents de gardiens de phares canadiens datant des années trente et quarante, de même que par les dossiers du Royal Newfoundland Regiment (Première Guerre mondiale).

En 2000-2001, plus de 1,6 million de personnes ont visité et consulté le site Web des Archives nationales du Canada; elles ont pu y trouver de l'information sur les services, les fonds et les publications des Archives, et admirer plusieurs expositions virtuelles. Ces internautes ont utilisé *ArchiviaNet* pour accéder à des descriptions de documents

d'archives textuels, visuels et sonores conservés aux Archives nationales. Plus de 5 917 497 recherches individuelles ont été effectuées dans les bases de données d'*ArchiviaNet*, soit une hausse de 46 % par rapport à l'exercice 1999-2000.

Fréquentation du site Web des Archives nationales			
	2000-2001	1999-2000	1998-1999
Demandes d'accès	72 358 563	43 636 029	14 123 660
Pages vues	23 014 413	14 046 693	Non disponible
Visites (hôtes uniques)	1 613 578	1 543 565	796 260

Grâce à un réaménagement, à des liens plus simples à utiliser et à une présentation normalisée de l'information, *ArchiviaNet* est dorénavant un outil beaucoup plus efficace et convivial pour les chercheurs. Des milliers de documents numérisés y ont été ajoutés, y compris

les documents d'enrôlement de plus de deux cent mille hommes et femmes qui ont servi au sein du Corps expéditionnaire canadien au cours de la Première Guerre mondiale. Cet ajout a permis à des milliers de Canadiens d'en apprendre plus long sur le rôle des membres de leur famille pendant la Guerre. Cinq mille photographies, œuvres d'art et caricatures numérisées, de même que les décisions et les documents du Cabinet de 1970, mis à la disposition du public pour la première fois en janvier 2001, ont été ajoutés à *ArchiviaNet*.

Le discours du budget du 29 février 2000 et le discours du Trône du 30 janvier 2001 témoignent de l'engagement du gouvernement canadien à rehausser la présence du Canada sur la scène internationale ainsi qu'à raffermir notre sentiment d'une citoyenneté partagée, et de son intention de veiller à ce que tous les Canadiens, jeunes et moins

« Je voulais simplement vous dire combien j'ai apprécié le contenu de votre site. J'ai déjà trouvé des renseignements généalogiques très précieux sur deux de mes ancêtres qui avaient travaillé comme maîtres de poste. J'ai aussi découvert quatre autres de mes ancêtres qui ont servi pendant la Première Guerre mondiale. *ArchiviaNet* m'a été très utile. » (Nouvelle-Écosse)

jeunes, puissent atteindre leurs objectifs en matière d'apprentissage. En outre, la prestation de services gouvernementaux sur Internet pour tous les Canadiens d'ici l'an 2004 et une importante présence en ligne caractérisée par un contenu canadien abondant, facile d'accès, fiable et bilingue ont été définies comme des éléments de mesure du succès.

En accordant aux Archives nationales une enveloppe de 2,5 millions de dollars pour leur permettre de numériser leurs collections dans le cadre du programme « Mémoire du Canada » de l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé, le gouvernement a reconnu que les Archives constituent une richesse nationale précieuse et une source incomparable de contenu canadien numérisé.

Grâce à ce financement, les Archives nationales ont lancé une importante initiative de numérisation pour rendre leurs meilleures collections accessibles par Internet. Après une année de travail intense par le personnel des Archives, le site Web offre maintenant aux Canadiens des ressources électroniques couvrant l'ensemble de la vie canadienne. L'exposition *Parcelles de vies : un passé en miniature* présente la collection de portraits

« Hier, j'ai visité votre site Web pour y chercher de l'information sur l'histoire de ma famille. J'ai eu les larmes aux yeux en regardant une des pages du site sur laquelle on voyait une photo du *SS Metagama* faisant son entrée dans le port de Québec le 27 juin 1927. Ma mère se trouvait à bord de ce bateau ce jour-là. Âgée de 14 ans, elle et sa famille avaient quitté Belfast, en Irlande, pour aller s'établir au Canada. Ma mère est maintenant âgée de 88 ans et elle se porte très bien. » (Arizona, États-Unis)

miniatures des Archives — de précieux souvenirs personnels exécutés avec soin, représentant des personnages de l'histoire canadienne. L'exposition *Aux sources de la Nouvelle-France* dresse un tableau du Canada à l'époque de la Nouvelle-France. Elle comporte des documents numérisés des Archives nationales et de la Bibliothèque

nationale, ainsi qu'un volet éducatif et interactif. *Mémoire vivante* est une exposition virtuelle présentant 286 images de trésors historiques canadiens choisis parmi les millions de documents conservés aux Archives. Conçue spécialement pour tous les Canadiens qui ont envie de s'amuser tout en explorant le passé de leur pays, cette exposition propose des images, des sons, des casse-tête, des jeux questionnaires, des listes des dix événements les plus importants et des écrans de veille hauts en couleur. L'exposition *Mémoire vivante* constituera un précieux outil d'apprentissage lorsque les Archives nationales auront intégré un guide de l'enseignant au site en 2001-2002.

Les Archives nationales ont conclu divers partenariats au cours de la première année de leur programme de numérisation. La Bibliothèque nationale du Canada a été l'un des principaux partenaires, collaborant à l'élaboration de trois expositions didactiques virtuelles :

- L'exposition *Premier parmi ses pairs : Le premier ministre dans la vie et la politique au Canada* comprend une version du site à l'intention des jeunes, avec des jeux et une galerie d'images;
- L'exposition *Susanna Moodie et Catharine Parr Traill* permet aux lecteurs et aux élèves d'entrer dans le monde de ces deux sœurs remarquables, qui comptent parmi les écrivains canadiens les plus importants du dix-neuvième siècle;
- L'exposition *Protecteurs du Nord : Le superhéros national dans la bande dessinée canadienne* jette un regard sur l'attitude des Canadiens envers l'héroïsme et le patriotisme en explorant les carrières fascinantes de héros canadiens de bandes dessinées et celles des artistes qui les ont créés.

De concert avec Industrie Canada et Anciens Combattants Canada, les Archives nationales ont créé le *Mémorial virtuel de guerre du Canada*. Lancé en novembre 2000, le Mémorial contient des renseignements sur plus de 116 000 Canadiens et Terre-Neuviens qui ont perdu la vie au cours des principaux conflits survenus depuis 1884.

En vertu d'un protocole d'entente conclu avec Postes Canada, 375 000 \$ seront consacrés au cours des trois prochaines années à la création d'archives postales canadiennes virtuelles qui permettront aux Canadiens d'accéder par Internet à la collection d'archives philatéliques du pays. Comme première étape du projet et pour souligner le 150^e anniversaire du transfert des services postaux — de l'administration britannique aux autorités canadiennes de l'époque —, les Archives nationales ont mis en ligne le catalogue de leur

bibliothèque philatélique. Les Canadiens ont donc accès à 6 500 pièces, y compris des monographies, des catalogues spécialisés, des brochures, des séries sur la philatélie et de nombreux titres portant sur l'histoire des services postaux canadiens et étrangers.

Comme toute nouvelle initiative, le programme de numérisation des Archives a connu certaines difficultés en raison de sa croissance rapide. On a dû modifier certaines méthodes traditionnelles de travail. Il y a aussi eu une réorganisation, un réoutillage et un recyclage importants afin de créer une capacité interne pour numériser tous les documents originaux de l'institution, peu importe leur support, qu'il s'agisse de documents papier, de cartes géographiques, d'art documentaire, de photographies, de films, de documents audio, vidéo ou électroniques. Il a fallu trouver des fournisseurs pour de nouveaux services et établir des contrats pour les services existants. Étant donné qu'il n'y avait pas de norme commune applicable aux méta-données pour la première année de l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé, les Archives devront ajouter des méta-données à leur site Web au cours des années à venir.

Convaincues que la réussite de leur programme de numérisation dépendait en grande partie de l'attention portée aux besoins des utilisateurs en matière de recherche et d'apprentissage, les Archives ont demandé conseil à leur personnel et au public avant de décider des orientations pour la deuxième année du programme. Le processus de consultation a aidé les Archives à attirer de nouveaux auditoires et à donner aux Canadiens un accès facile à des ressources numériques qui leur seront précieuses et utiles.

Entre le 12 décembre 2000 et le 15 janvier 2001, les Archives ont demandé aux utilisateurs de leur site Web de donner leur opinion sur les projets de numérisation proposés par leur personnel pour l'année 2001 et les années suivantes. Deux mille neuf cent personnes ont répondu au questionnaire.

Les réponses ont mis en relief les avantages des versions numériques de documents d'archives, notamment l'élimination des barrières que posent la distance, le temps, l'argent et l'accès physique comme tel. Les répondants ont reconnu la valeur nationale, historique et culturelle de ces ressources d'archives numériques et se sont dits très intéressés à pouvoir y accéder pour rédiger leur propre histoire et poursuivre leur apprentissage continu. Ils ont indiqué qu'ils s'attendaient à ce que les Archives rendent de plus en plus de documents accessibles par Internet, et ce, plus rapidement. La majorité des répondants trouvaient que les archives numériques devaient couvrir toutes les régions du pays et toutes les périodes de son histoire. À la lumière de ces commentaires, les Archives ont amorcé l'élaboration de leur programme de numérisation pour 2001-2002, pleinement conscientes des défis à la fois stimulants et imposants qui les attendent.

« Ce serait merveilleux sur le plan éducatif si les élèves pouvaient voir les documents historiques authentiques qui font l'objet de l'enseignement en classe. » (Alberta)

« L'information conservée pour la postérité est inutile si elle ne peut pas être consultée par la majorité. La numérisation et le multimédia éliminent les limites imposées par le temps, la distance, les heures d'ouverture et l'inaccessibilité. » (Ontario)

► **La sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs fonds et collections**

Les Archives nationales éclairent, éduquent et divertissent le public grâce à une grande variété d'activités et de programmes publics. Les expositions, tant physiques que virtuelles, stimulent le public en lui présentant des récits historiques authentiques. Ces expositions apportent aux Canadiens de nouveaux éclairages sur ce que signifie la vie au Canada au XXI^e siècle. Les Archives prêtent également leurs trésors uniques à d'autres institutions pour des expositions organisées au Canada et à l'étranger.

Afin de sensibiliser davantage la population à leurs services, les Archives nationales ont lancé, au printemps 2000, une campagne de promotion placée sous le slogan « Explorez en classe Archives ». Des panneaux publicitaires ont été affichés à l'intérieur et à l'extérieur des autobus sillonnant la région de la capitale nationale, des annonces ont été publiées dans divers journaux et magazines, et des démarches ont été entreprises auprès des voyageurs et des intervenants du tourisme. En outre, une programmation spéciale de visites guidées des expositions montées par les Archives avait pour but d'attirer un plus grand nombre de nouveaux auditoires. Toutefois, les statistiques ont démontré que cette campagne a été moins efficace que prévu pour attirer de nouveaux visiteurs dans les sites d'exposition. Les Archives appliqueront les leçons tirées de cette expérience pour élaborer une nouvelle approche de marketing axée sur l'utilisation stratégique de leurs ressources publicitaires.

Le 1^{er} mai 2000, une importante exposition intitulée *Le Canada : Points marquants de notre évolution constitutionnelle* a été inaugurée dans le Hall d'honneur de la Colline du Parlement. Les Canadiens branchés à Internet peuvent voir la version virtuelle de l'exposition, *L'évolution constitutionnelle canadienne*, sur le site Web des Archives. Ces deux expositions ont été réalisées grâce à la collaboration du Bureau du Conseil privé, du Bureau d'information du Canada, du Sénat et de la Chambre des communes. Les documents présentés illustrent les jalons de 300 ans d'histoire constitutionnelle, depuis l'Édit de 1663 signé par le roi Louis XIV, créant le Conseil souverain de Québec, jusqu'aux documents officiels confirmant l'entrée du Nunavut dans la Confédération en 1999.

Le 1^{er} juin 2000, les Archives nationales ont inauguré l'exposition *Au boulot! Un siècle de travail au Canada*, hommage photographique aux travailleurs canadiens ordinaires de tous âges. L'exposition a été en montre jusqu'au 7 janvier 2001 et une version virtuelle est toujours accessible sur le site Web des Archives.

Peu après l'annonce de la création du Musée du portrait du Canada, les Archives nationales ont créé un site Web (www.portraits.gc.ca) pour en présenter les plans et activités. Puis, le 21 février 2001, pour souligner l'annonce du futur Musée, les Archives nationales et le Centre national des Arts ont lancé une exposition de photographies du célèbre photographe torontois V. Tony Hauser. L'exposition présentée au Centre national des Arts et intitulée *Capital culturel : Portraits au platine* comportait des photographies de personnalités remarquables dans le domaine des arts et de la vie culturelle du Canada, notamment le pianiste Glenn Gould, la ballerine Veronica Tennant, le comédien Jean-Louis Roux et la cantatrice Teresa Stratas. Les photos ont été prises par Hauser au cours d'une période de 30 ans.

Octobre 2000 a marqué l'anniversaire de l'affaire « Personnes », en référence à un jugement historique de 1929 qui a eu des répercussions sur les droits des femmes au Canada. Cette affaire a fait l'objet d'une discussion de spécialistes tenue aux Archives nationales du Canada et organisée en collaboration avec The Famous Five Foundation, le ministère de la Justice, la Bibliothèque nationale du Canada et les Amis de la Bibliothèque nationale. Un groupe de politiciens et d'experts juridiques ont débattu les répercussions du jugement rendu par le Conseil privé britannique qui avait décrété que le mot « personne » employé dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* désignait les hommes et les femmes, et que, par conséquent, les femmes étaient admissibles à être nommées au Sénat du Canada.

En février 2001, à l'invitation du Centre d'éducation J'Nikira Dinquesh, les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada ont souligné le 150^e anniversaire de la fondation en 1851 de la Société antiesclavagiste du Canada, en présentant l'exposition *Le mouvement antiesclavagiste au Canada*. L'exposition comportait des cartes géographiques, des objets d'art, des journaux intimes, des dessins, des manuscrits originaux et des livres relatant l'histoire de l'esclavage et des Canadiens de race noire.

Les jeunes Canadiens représentent un auditoire important que les Archives désirent intéresser aux sources de leur passé. L'exposition itinérante intitulée *Fais-en toute une histoire!* faisait partie du programme des Fêtes du patrimoine, parrainé par la fondation Historica, et voulait exprimer la perception que les jeunes étudiants canadiens ont de l'histoire et de la culture du Canada. Comportant des notes explicatives, des commentaires personnels, des brouillons de dessins et des illustrations, des rapports et des maquettes, l'exposition a créé un environnement d'apprentissage dynamique qui a permis aux jeunes de partager des histoires sur des légendes, des événements marquants, des réalisations et des héros canadiens.

Des Canadiens de partout au pays et certains auditoires internationaux ont eu la chance d'admirer de près les trésors archivistiques uniques du Canada grâce à des expositions en montre dans leur propre ville. Le nombre de pièces prêtées par les Archives nationales à d'autres institutions culturelles canadiennes et étrangères a augmenté considérablement en raison de la notoriété croissante

Aperçu du nombre de pièces originales prêtées par les Archives nationales à diverses institutions culturelles en 2000-2001 :

- Plus de trente reproductions de l'exposition *The Stone Age: Canadian Lithography From Its Beginnings*, présentée par le Musée des beaux-arts du Canada, que les Archives nationales ont également organisée et préparée avec le Musée des beaux-arts et le Musée royal de l'Ontario
- Quatre peintures à l'huile représentant des « rois indiens » Ojibway, prêtées au Musée McCord de Montréal dans le cadre d'une exposition sur *La grande paix de Montréal*
- Quatre-vingt aquarelles de sir Daniel Wilson, prêtées au University of Toronto Art Centre pour l'exposition *The Ambidextrous Polymath: Sir Daniel Wilson*
- Vingt-six médailles et deux aquarelles prêtées au Ontario Regional Art and Historical Museum de London pour son exposition *Seeking the Ideal: the Athletic Sculptures of R. Tait McKenzie*
- Un dessin plume et encre, une aquarelle et un carnet de croquis prêtés au Musée du Québec pour son exposition *Marian Dale Scott, 1906-1933 – Pionnière de l'art moderne*, qui a aussi été présentée dans six autres villes du Canada.

des collections. En 2000-2001, 869 pièces des Archives nationales ont été prêtées à 25 institutions, une augmentation de 600 % par rapport à 1999-2000. L'exposition *Yousuf Karsh: Heroes of Light and Shadow*, présentée au Deutsches Historisches Museum de Berlin, de décembre 2000 à février 2001, est un exemple digne de mention. Cette exposition a offert une occasion sans précédent de voir des composantes très diverses de l'œuvre qui a fait de M. Karsh un personnage connu dans le monde entier. Le tiers des 300 photographies couvrant toute la carrière de photographe professionnel de M. Karsh provenaient des Archives nationales.

► **Le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux**

Sur la scène nationale, les Archives partagent leurs compétences professionnelles et techniques en appuyant les objectifs de plus de 800 institutions archivistiques canadiennes par le biais de subventions et de contributions versées au Conseil canadien des archives. Les Archives nationales ont également collaboré avec le Trust pour la préservation de l'AV.ca en tant que membre d'office du conseil d'administration et du comité de direction.

En 2000-2001, 174 établissements d'archives, conseils provinciaux et territoriaux et associations professionnelles des milieux des archives se sont partagé une somme de 1 361 630 \$ en subventions distribuées par le Conseil canadien des archives. Ces fonds ont permis d'appuyer des projets locaux de la collectivité archivistique de tout le Canada, notamment des programmes de traitement de fonds et collections d'archives, des programmes de formation et de perfectionnement professionnels, des programmes réservés aux projets spéciaux, des programmes de gestion et de préservation des archives du Canada et, enfin, des programmes de formation et d'information en matière de préservation.

À titre de membre à part entière du Conseil canadien des archives, les Archives nationales, de concert avec le Conseil et avec des établissements d'archives provinciaux, municipaux et privés de partout au Canada, ont assuré une partie (700 000 \$) du financement pour la création du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), une passerelle entièrement bilingue donnant accès à des notices descriptives et à des documents numérisés provenant de collections d'archives canadiennes. À la fin de mars 2001, la version préliminaire du Réseau, comportant plus de 26 000 descriptions de documents d'archives et 2 700 images numériques, était prête à être mise à l'essai. On prévoit que la version finale du Réseau sera disponible en juin 2001. Son interconnectabilité avec tous les établissements d'archives canadiens permet de rendre accessible à tout le monde l'information sur les documents dotés d'une valeur permanente. Le RCIA contribue à accroître sensiblement le contenu canadien accessible sur Internet, lequel reflète la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada.

Les Archives nationales comptent sur les professeurs d'université qui enseignent l'archivistique et les sciences de l'information pour collaborer avec leur personnel et examiner l'enseignement de l'archivistique au Canada dans le contexte du perfectionnement professionnel et du recrutement. Les Archives nationales ont organisé un forum pour les enseignants qui s'est tenu à Ottawa en juin 2000. Les discussions ont porté sur l'élaboration d'un programme stratégique de partenariat. Des plans ont été établis pour utiliser Internet comme plate-forme de recherche et de référence institutionnelles, créer

un programme de sensibilisation à l'emploi pour le compte des Archives nationales et obtenir la participation des enseignants à la stratégie nationale de recrutement de l'institution. Ce forum a joué un rôle crucial dans la définition des compétences et des aptitudes que devront posséder les archivistes et les gestionnaires de l'information de l'avenir.

Secteur d'activité : Services généraux

Résultat stratégique : L'administration efficace du programme des Archives nationales

► Un personnel motivé et qualifié qui fournit des services de qualité

Lors du discours du Trône du 30 janvier 2001, le gouvernement a précisé son objectif de faire en sorte que l'excellence de la fonction publique soit reconnue et que cette dernière possède les compétences requises dans une économie et une société fondées sur le savoir. Les Archives nationales appuient cet objectif et visent à demeurer un haut lieu d'excellence dans les domaines de l'archivistique, de la préservation, de la gestion de l'information et du service au client. Elles sont à la recherche de femmes et d'hommes hautement compétents qui représentent la diversité de notre pays et qui désirent servir les Canadiens en œuvrant dans un milieu positif, sain et favorable.

En 2000-2001, les Archives nationales ont poursuivi l'élaboration de leur stratégie de gestion des ressources humaines qui touche la planification en ressources humaines, l'équité en matière d'emploi, la planification du rendement, la planification de la succession des cadres, le recrutement, la formation et le perfectionnement, l'orientation et les programmes de rotation au travail. Cette stratégie est axée sur les personnes, puisque ce sont elles qui permettent aux Archives nationales d'offrir des services dans une économie du savoir qui se révèle de plus en plus complexe et concurrentielle.

Dans le cadre de l'initiative à l'échelle du gouvernement visant à renouveler le système de ressources humaines, les Archives nationales s'emploient à planifier la mise en œuvre de la Norme de classification universelle comme le propose le Secrétariat du Conseil du Trésor. Les descriptions des postes ayant été rédigées et tous les postes ayant été évalués, les Archives étudient et analysent la situation actuelle.

Les Archives nationales ont entrepris un programme national pour recruter quinze nouveaux archivistes. Elles ont établi à leur intention un programme d'orientation et de formation, de même que des lignes directrices applicables à un programme d'encadrement et de rotation des affectations afin que les nouveaux archivistes aient les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour offrir aux Canadiens des programmes et des services de haute qualité.

Dans un rapport soumis à la Commission des droits de la personne, les Archives nationales ont présenté un plan de trois ans afin de se conformer à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Ce plan témoigne de l'engagement des Archives à offrir un milieu de travail représentatif de la population canadienne. L'équité en matière d'emploi a fait partie

intégrante de la stratégie des Archives nationales pour l'embauche de nouveaux archivistes, de la sélection de candidats au « Programme cours et affectations de perfectionnement » du gouvernement fédéral et de la participation des Archives au Salon de l'emploi voué à l'équité en emploi, une initiative à l'échelle du gouvernement. Toutes ces activités ont mené à l'embauche de nouveaux employés.

Équité en matière d'emploi par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT)		
	2000-2001	1999-2000
Autochtones — effectif	3,2 %	2,8 %
Autochtones — DMT	1,4 %	1,4 %
Minorités visibles — effectif	2,8 %	2,5 %
Minorités visibles — DMT	7,1 %	7,1 %
Personnes handicapées	6,9 %	7,2 %
Personnes handicapées — DMT	4,7 %	4,7 %

Les Archives nationales ont dépassé l'objectif de 84 850 \$ qu'elles s'étaient fixé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Grâce à l'amélioration des activités de développement des fournisseurs, à des foires commerciales et à l'information de gestion, les Archives nationales ont consacré 2,3 millions de dollars à l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones. La concurrence entre les entreprises autochtones compétentes crée de l'emploi pour les Autochtones et les non-Autochtones, en plus de renforcer les économies locales.

► **Une utilisation accrue des ressources d'information et des technologies de l'information**

Le processus d'intégration des directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale a été amorcé en avril 2000 et complété le 31 mars 2001. Il en est résulté une nouvelle direction commune des services de technologie de l'information dirigée par un directeur général relevant à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Cette nouvelle entité est une composante de la Bibliothèque nationale.

La direction intégrée, qui s'appuie sur une infrastructure et des applications informatiques partagées ainsi que sur des normes et des pratiques communes, permet aux deux institutions de bien se positionner pour s'attaquer aux défis de l'ère de l'information en ce qui touche la prestation de services à la population canadienne. Les Canadiens profitent des retombées de l'optimisation des ressources en vue de créer une passerelle commune donnant accès aux collections des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

Les Archives nationales ont terminé la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), une initiative du gouvernement du Canada pour moderniser la fonction de contrôle en passant de la comptabilité d'exercice modifiée à la comptabilité d'exercice intégrale, y compris la comptabilisation des immobilisations. Maintenant qu'elles ont passé les étapes de transition de la SIF (comptabilisation des immobilisations, consignation de l'amortissement annuel dans les états financiers, élaboration de nouvelles politiques et procédures ministérielles et formation du personnel), les Archives nationales sont mieux

en mesure d'améliorer leur rendement par une utilisation plus stratégique des renseignements sur le rendement financier et non financier. La fonction de contrôle modernisée permettra d'améliorer la capacité des Archives de gérer le risque, les ressources et les résultats.

► **La mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme**

Les Archives nationales doivent disposer d'installations adéquates pour abriter et protéger leurs documents d'archives, optimiser leur mandat visant à rendre ces documents accessibles à une multitude d'auditoires et assurer la santé, la sécurité et le bien-être de leur personnel, des visiteurs et des clients.

Les Archives nationales ont collaboré étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour élaborer une stratégie à long terme en matière d'installations. Les quatre institutions ont examiné diverses options permettant de répondre aux besoins communs d'installations des Archives et de la Bibliothèque, notamment pour un édifice principal public et la conservation des collections.

Les Archives nationales ont réussi à répondre temporairement aux besoins pressants en installations de la Bibliothèque nationale pour sa collection de conservation *Canadiana*. Quatre chambres fortes du Centre de préservation de Gatineau ont été offertes temporairement à la Bibliothèque, jusqu'à ce que soient aménagées de nouvelles installations d'entreposage de préservation. Celles-ci feront partie de la stratégie commune à long terme en matière d'installations.

Le 22 mars 2001, le Conseil du Trésor a approuvé le projet préliminaire des Archives nationales et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la construction d'une nouvelle installation destinée aux films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada. Le projet devrait se terminer en 2003-2004.

Au moment de l'inauguration du Musée du portrait du Canada, le 23 janvier 2001, le gouvernement du Canada a annoncé qu'une somme de 22 millions de dollars serait allouée pour des travaux de construction et de réaménagement de l'édifice situé au 100, rue Wellington, à Ottawa, qui abritera le nouveau Musée.

Annexe A — Aperçu du rendement financier

Le Budget principal des dépenses des Archives nationales pour 2000-2001 s'élevait à 46 812 000 \$, y compris les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les Archives nationales ont reporté environ 1,58 million de dollars du budget des dépenses de 1999-2000 au budget des dépenses pour l'année 2000-2001. Elles ont également reçu environ 1,365 million de dollars pour les règlements d'équité salariale ainsi que les augmentations de salaire résultant des conventions collectives; 2,5 millions pour l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé et 0,9 million pour deux autres projets, dont la Préservation et l'accès aux films canadiens de long métrage et les opérations des centres fédéraux de documents. Ces ajustements, et d'autres moins importants, ont porté le total des fonds disponibles à 54 200 900 \$, incluant les montants disponibles provenant de la disposition des biens de la Couronne (voir le Tableau 1).

Les Archives nationales administrent leur programme par le biais de quatre secteurs d'activité. Trois d'entre eux, Acquisition et gestion de documents d'archives, Gestion de l'information gouvernementale, et Services, sensibilisation et appui, représentent 68,7 % des dépenses totales de l'organisme (voir le Tableau 2). Le secteur d'activité Services généraux inclut les ressources utilisées pour fournir des services sans frais à la Bibliothèque nationale; en 2000-2001, ces ressources s'élevaient à environ 4,4 millions de dollars.

Les Archives nationales ont obtenu des recettes de 224 173 \$ provenant principalement de la vente de photocopies de documents d'archives (voir le Tableau 4). Les Archives ont également reçu au cours de l'année un montant de 222 142 \$ provenant de la disposition de biens de la Couronne, dont 197 142 \$ ont été utilisés pour les opérations générales.

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Durant la période 2000-2001, les Archives nationales ont reçu des autorisations supplémentaires qui incluent l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé et la Préservation et l'accès aux films canadiens de long métrage. D'autres ressources ont aussi été reçues à la suite de règlements d'équité salariale et des augmentations de salaire résultant des conventions collectives.

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)			
Crédit	2000-2001		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Archives nationales			
55 Dépenses de fonctionnement	47 530,0	47 913,8	46 797,9
(S) Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	5 382,0	6 040,0	6 040,0
Total de l'organisme	52 912,0	53 953,8	52 837,9
<small>Note : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses. Ce total ne comprend pas les produits de la disposition des biens de la Couronne (247 142 \$).</small>			

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

On indique sous la rubrique « Dépenses prévues » le plan de l'organisme au début de l'exercice financier 2000-2001. Les *Autorisations totales* incluent toute dépense supplémentaire approuvée par le Parlement durant l'exercice financier afin de répondre à des priorités changeantes ou à des événements imprévus. Les dépenses « **réelles** » comprennent les dépenses effectuées en utilisant les produits de la disposition des biens de la Couronne. Pour plus de renseignements, voir les tableaux 1 et 2.

Dans le cadre de l'Initiative de Contenu culturel canadien numérisé du gouvernement fédéral, les Archives nationales ont reçu 2,5 millions de dollars. Cette somme est incluse au secteur d'activité Services, sensibilisation et appui. Un programme de numérisation a été mis en place pour offrir un accès en ligne aux fonds et collections des Archives nationales à partir du site Web.

Les activités prévues des Services généraux comprenaient deux projets d'importance qui n'ont pas été financés pour l'exercice financier 2000-2001. Le projet d'aménagement de locaux pour l'administration centrale des Archives nationales et l'expansion prévue des installations régionales pour répondre aux besoins des clients en matière d'entreposage ont été reportés.

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars) 2000-2001							
Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Acquisition et gestion de documents d'archives							
(Dépenses prévues)	182	15 504,0	–	–	15 504,0	–	15 504,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>228</i>	<i>16 115,7</i>	–	–	<i>16 115,7</i>	–	<i>16 115,7</i>
(Réelles)	228	15 322,5	–	–	15 322,5	–	15 322,5
Gestion de l'information gouvernementale							
(Dépenses prévues)	140	7 408,0	–	–	7 408,0	–	7 408,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>119</i>	<i>7 973,0</i>	–	–	<i>7 973,0</i>	–	<i>7 973,0</i>
(Réelles)	119	7 522,5	–	–	7 522,5	–	7 522,5
Services, sensibilisation et appui							
(Dépenses prévues)	148	9 350,0	–	1 765,0	11 115,0	–	11 115,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>114</i>	<i>11 420,2</i>	–	<i>2 465,0</i>	<i>13 885,2</i>	–	<i>13 885,2</i>
(Réelles)	114	11 104,1	–	2 465,0	13 569,1	–	13 569,1
Services généraux							
(Dépenses prévues)	144	18 885,0	–	–	18 885,0	–	18 885,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>148</i>	<i>16 227,0</i>	–	–	<i>16 227,0</i>	–	<i>16 227,0</i>
(Réelles)	148	16 621,0	–	–	16 621,0	–	16 621,0
Total							
(Dépenses prévues)	614	51 147,0	–	1 765,0	52 912,0	–	52 912,0
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>609</i>	<i>51 735,9</i>	–	<i>2 465,0</i>	<i>54 200,9</i>	–	<i>54 200,9</i>
(Réelles)	609	50 570,1	–	2 465,0	53 035,1	–	53 035,1
Autres recettes et dépenses							
Recettes affectées au Trésor							
(Dépenses prévues)							–
<i>(Autorisations totales)</i>							(125,0)
(Réelles)							(224,2)
Coût des services fournis par d'autres ministères							
(Dépenses prévues)							21 882,0
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>22 800,5</i>
(Réelles)							22 800,5
Coût net du programme							
(Dépenses prévues)							74 669,0
<i>(Autorisations totales)</i>							<i>76 777,2</i>
(Réelles)							75 611,4

Note : Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales de 2000-2001 (Budget principal des dépenses, Budgets supplémentaires des dépenses et produits de la disposition des biens de la Couronne).

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	2000-2001				
	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Acquisition et gestion de documents d'archives	14 318,6	14 523,6	15 504,0	16 115,7	15 322,5
Gestion de l'information gouvernementale	6 996,6	7 009,1	7 408,0	7 973,0	7 522,5
Services, sensibilisation et appui	11 062,5	10 912,7	11 115,0	13 885,2	13 569,1
Services généraux	15 777,5	17 006,4	18 885,0	16 227,0	16 621,0
Total	48 155,2	49 451,8	52 912,0	54 200,9	53 035,1

Note : Les « autorisations totales » correspondent à la somme du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la disposition des biens de la Couronne.

Tableau 4 : Recettes

L'augmentation en popularité du site Web des Archives nationales au cours des deux dernières années a contribué à une croissance significative de la demande pour des photocopies de divers documents d'archives. Les revenus au cours de l'année 2000-2001 ont augmenté de 47 200 \$ ou 26,7 % par rapport aux revenus de l'année 1999-2000.

Recettes par secteur d'activité					
Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	2000-2001				
	Recettes réelles 1998-1999	Recettes réelles 1999-2000	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Acquisition et gestion de documents d'archives	168,4	177,0	125,0	125,0	224,2
Total partiel	168,4	177,0	125,0	125,0	224,2
Non prévues	–	–	–	99,2	–
Total des recettes non disponibles	168,4	177,0	125,0	224,2	224,2

Note : « Recettes non disponibles » n'inclut pas les recettes provenant de la disposition des biens de la Couronne. Les recettes de l'année 2000-2001 étaient de 222 142 \$. Le montant dépensé durant l'année en cours était de 197 142 \$. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau 5 : Paiements de transfert

Les contributions octroyées au Conseil canadien des archives ont été augmentées de 700 000 \$ dans le cadre du développement du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). De ce montant, 350 000 \$ proviennent du budget d'exploitation des Archives et les autres 350 000 \$ proviennent des Budgets supplémentaires des dépenses.

Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	2000-2001				
	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTION					
Services, sensibilisation et appui	625,0	625,0	625,0	625,0	625,0
Total des subventions	625,0	625,0	625,0	625,0	625,0
CONTRIBUTIONS					
Services, sensibilisation et appui	1 139,9	1 139,8	1 140,0	1 840,0	1 840,0
Total des contributions	1 139,9	1 139,8	1 140,0	1 840,0	1 840,0
Total des paiements de transfert	1 764,9	1 764,8	1 765,0	2 465,0	2 465,0
Note : Les Archives nationales octroient des subventions et contributions au Conseil Canadien des archives.					

Annexe B — Autres renseignements pertinents

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national est le seul responsable envers le Parlement de l'application de la loi suivante :

Loi sur les Archives nationales du Canada, L.R.C., 1995, c.1 (3^e suppl., c. N-2.5)

L'Archiviste national a une responsabilité partagée envers le Parlement à l'égard de l'application des lois suivantes :

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C., 1985, c. A-1

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C., 1985, c. P-21

Liste des rapports annuels exigés par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, Partie I*
- *Budget des dépenses, Partie II*
- *Rapport annuel sur le multiculturalisme*
- *Rapports sur la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels*
- *Plan d'action et rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi*
- *Plan d'action et rapport annuel sur les langues officielles*
- *Partie VII de la Loi sur les langues officielles*
- *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001 (www.archives.ca/04/042807_f.html)*
- *Les sources de notre histoire : Orientations stratégiques à l'aube du nouveau millénaire — Les Archives nationales du Canada 2000-2003. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000 (www.archives.ca/04/0427_f.html)*
- *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada : Analyse de la situation. À l'intention du dirigeant principal de l'information et de l'Archiviste national, par John McDonald, conseiller principal, Archives nationales du Canada, juin 2000 (http://www.cio-dpi.gc.ca/ip-pi/im-gi/imreport/imreport-rapportgi00_f.asp)*

Renseignements supplémentaires

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138

Une version électronique de ce rapport est accessible à l'adresse www.archives.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document,
prière de communiquer avec :

Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Télééc. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Personnes-ressources pour les secteurs d'activité

Services, sensibilisation et appui

Gabrielle Blais, directrice générale
Direction des services à la clientèle et de l'accès
Tél. : (613) 996-3405
Télééc. : (613) 995-0919
Courriel : gblais@archives.ca

Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Télééc. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Acquisition et gestion de documents d'archives, et Gestion de l'information gouvernementale

Marilyn Osborne, directrice générale
Direction des documents gouvernementaux
Tél. : (613) 992-7287
Télééc. : (613) 995-9518
Courriel : mosborne@archives.ca

Omer Boudreau, directeur général
Direction des archives canadiennes
Tél. : (613) 992-3882
Télé. : (613) 992-5830
Courriel : oboudreau@archives.ca

Lilly Koltun, directrice
Musée du portrait du Canada
Tél. : (819) 947-4470
Télé. : (819) 995-0179
Courriel : lkoltun@archives.ca

Jocelyne Cormier, directrice générale
Direction de la préservation
Tél. : (613) 953-7701
Télé. : (613) 953-0070
Courriel : jcormier@archives.ca

Services généraux

Evelyn Levine, directrice générale
Direction des services généraux
Tél. : (613) 996-2671
Télé. : (613) 992-8348
Courriel : elevine@archives.ca

Louis Forget, directeur général
Direction des services de technologie de l'information
Bibliothèque nationale du Canada
Tél. : (819) 997-7223
Télé. : (819) 992-7657
Courriel : Louis.Forget@nlc-bnc.ca